

Economie+ Gabon

& BUSINESS FINANCES

Prochaine édition

5^{ème} anniversaire**50^{ème} numéro**

Une page se tourne

LE PÉRIODIQUE DES DIRIGEANTS ET LEADERS D'OPINION

MENSUEL GRATUIT, NE PEUT ÊTRE VENDU

L'ESSENTIEL

VIE ECONOMIQUE

ENERGIE ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES
Eclairer l'Afrique en lui fournissant de l'énergie



Lire p.4

Echanges commerciaux et intégration régionale en zone CEMAC



Lire p.6

SOCIAL & SOLIDAIRE

1^{ÈRE} FASHION WEEK GABONAISE
Réservez vos dates : du 6 au 11 juin pour profiter d'un événement haut en couleur



Lire p.17

EMPLOI & FORMATION

FOIRE AUX STAGES 2016
Le Mobile Banking, nouveau levier de croissance



Lire p.21

Dossier

AGRICULTURE AGROBUSINESS

**SEULE
L'AGRICULTURE
AFRICAINES
PEUT NOURRIR
L'AFRIQUE**

Agriculture et développement durable

Une agriculture, une biodiversité, une viabilité des écosystèmes forestiers

L'Afrique nourrit l'Afrique

Quand l'agriculture devient une passion

Interview du Directeur général de l'IGAD

Assurer la réinsertion sociale des jeunes dans des activités économiquement rentables

Lire pages 8 - 16

Dossier développé dans notre prochain numéro

50^{ÈME} NUMÉRO - 5^{ÈME} ANNIVERSAIRE - EDITION SPÉCIALE

N°50
JUIL
2016





Bureau International de Conseil et de Promotion

LEADER DU CONSEIL IMMOBILIER AU GABON



Siège social BICP

« NOS ATOUTS

- ✓ DE SOLIDES COMPÉTENCES
- ✓ UNE EXPÉRIENCE AVÉRÉE
- ✓ 30 ANS D'EXPERTISE AU GABON
- ✓ UN SERVICE CLIENT PERSONNALISÉ
- ✓ LA SÉCURITÉ GARANTIE POUR VOS INVESTISSEMENTS



Vos projets sont les nôtres, construisons-les ensemble

« NOS RÉALISATIONS



Immeuble Louis



Villas jumelées les Hauts d'Angondjé



Immeuble Commercial d'Angondjé



Villas GSEZ (Zone de NKOK)

BICP vous aide à :

- | | |
|---|--|
| Répondre à vos attentes | Expertiser vos biens |
| Inventorier les documents relatifs à une acquisition ou une cession | Réaliser un audit immobilier |
| Adapter vos budgets d'investissements au plus près de la réalité du marché gabonais | Etudier une promotion immobilière quel que soit votre budget |

Notre objectif :

Etre partenaire de vos projets immobiliers et de leurs commercialisations

Immeuble BICP, bord de mer - 1474, avenue Georges Pompidou / BP 4562 Libreville - Gabon

Tél.: +241 01 73 18 80 - 05 31 70 00

@ pchandezon@gmail.com

www.bicpconseil.ga

pchandezon

Sommaire N°49

VIE ECONOMIQUE

4-7

ENERGIE ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Eclairer l'Afrique en lui fournissant de l'énergie

P.4

DOSSIER

8-16

AGRICULTURE AGROBUSINESS



**SEULE
L'AGRICULTURE
AFRICAINNE
PEUT NOURRIR
L'AFRIQUE**

TIC

18-20

LE GABON À L'ÉDITION 2016 DU FORUM DU SMSI

Mettre la puissance des nouvelles technologies au service du développement dans le monde

P.18

Une nouvelle liaison fibre optique au Gabon pour accroître la connectivité du pays

P.20

NUMÉRIQUE ET ÉDITION DANS L'ESPACE FRANCOPHONE

« Le numérique et le secteur de l'édition : panacée ou enfer ? Le livre face aux défis de la modernité »

P.20

CONSO & SANTÉ

23

Du miel pour s'éclaircir les yeux, l'astuce beauté dangereuse

P.23

Édito

Les technologies numériques, gages de l'amélioration de la productivité agricole

Par Dr. Nelto

En dépit d'une tendance baissière anticipée des prix du pétrole, les perspectives de croissance à moyen terme du Gabon demeurent positives. Les secteurs non pétroliers (principalement les services (57,8% du PIB réel), l'agro-industrie (6,3%), la transformation du bois et le secteur minier) continueront à être les principaux moteurs de la croissance. Dans le secteur agricole, la production de denrées alimentaires et principalement du maraîchage a connu une augmentation de 7% en 2014, en particulier du fait de la forte demande des consommateurs urbains et des restaurants ainsi que des hôtels. Globalement, le secteur agricole a accru sa contribution au PIB après le lancement du plan d'urgence pour la sécurité alimentaire axé sur la promotion des produits agro-pastoraux (manioc, banane, riz, légume, volaille et porc). Malgré ces relatives performances, le secteur demeure sous-développé et son potentiel limité par le déficit en infrastructures de collecte, de transport et de commercialisation, les goulots d'étranglements en matière de logistique et l'accès difficile au crédit. D'où la dépendance des importations de denrées alimentaires de base à hauteur de 85%.

Au regard de cette forte dépendance en denrées alimentaires, l'Etat gabonais a lancé ce plan d'urgence pour la sécurité alimentaire en signant avec l'IGAD, la convention du PRODIAG le 24 mai 2010 mais officiellement lancé en septembre 2012. Ce projet qui prend la suite du Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture Péri-urbaine (PADAP) et du Projet Extension Maraîchage, mis en œuvre aussi par l'Institut Gabonais d'Appui au Développement (IGAD) clôturés fin 2009, intervient principalement dans les secteurs de la production vivrière, de la production maraîchère, du petit élevage et de la transformation agroalimentaire, par un accroissement important de l'investissement. Il vise à sécuriser l'approvisionnement en biens alimentaires des principaux centres urbains gabonais par la promotion d'une agriculture périurbaine performante et respectueuse de l'environnement. Le directeur général de l'IGAD nous en a donné les grandes lignes via l'interview qu'il nous a accordée.

Ainsi, au 31 décembre 2015, le PRODIAG compte 940 exploitations agricoles aménagées et engagées, soit un taux de réalisation de 86%. Les exploitations en production ont généré une production annuelle de 8 446 tonnes de produits agricoles et un chiffre d'affaires de 4,2 milliards de F CFA. L'année 2015 a vu la création de 241 exploitations agricoles dont la majeure partie en production végétale avec 218 de cultures vivrière et 17 de multiplication de plants de bananiers. L'élevage avec les contraintes foncières n'a connu que 3 réalisations, au même niveau que la transformation de produits agricoles. L'identification de nouveaux sites dans l'Estuaire (à Akok, Okolassi et Akanda) et dans les provinces de la Nyanga (Mayumba), de l'Ogooué-Lolo (Lastoursville), de l'Ogooué-Ivindo (Ovan) et du Moyen-Ogooué (Lambaréné) permettra d'accélérer le rythme d'aménagement d'exploitations dès cette année 2016, principalement dans les domaines de l'élevage et du maraîchage.

Les élevages connaissent encore un faible taux de réalisation, soit 5 bâtiments implantés sur les 33 prévus. Et la mise à disposition de nouveaux sites pour accueillir des unités d'élevage va donner un regain à la création de ce type d'exploitation. On relève un très grand regroupement des nouvelles unités d'élevage dans la province de l'Estuaire qui s'explique par la mise à disposition de trois sites dans la province pour la création des périmètres agricoles à Akanda, Okolassi et Akok. Ces sites vont abriter au total 19 unités d'élevage. Les travaux de construction des porcheries naisseurs-engraisseurs ont démarré sur les sites d'Akok (10) et d'Okolassi (1). Il est vital pour un pays, a dit le directeur général de l'IGAD, de miser davantage sur son agriculture. Le passage à une agriculture moderne et commerciale est la clé de la transformation de l'Afrique.

Ainsi, l'un des moyens privilégiés pour l'amélioration de la productivité repose en très grande partie sur le développement des technologies numériques et de la diversification des services proposés. C'est pourquoi des institutions comme l'Agence Spatiale Européenne (E.S.A.), la DLG (Deutsche Gesellschaft Landwirtschafts-ou Société allemande d'agriculture), ou des acteurs du secteur privé comme le groupe Orange contribuent au développement de nouvelles applications en accord avec les populations locales dans différents secteurs tels que la santé, le commerce ou l'agriculture.

« Aujourd'hui plus que jamais, il est temps d'investir dans la nutrition », a déclaré Keith Hansen de la Banque mondiale. Si le monde veut réaliser les six objectifs établis par l'Organisation mondiale de la santé en 2012, il aura besoin, selon les calculs de la Banque mondiale, de dépenser 7 milliards de dollars US par an pendant 10 ans. « Il s'agit d'une fraction de ce qu'il dépense actuellement, entre autres, pour subventionner les agriculteurs », a indiqué M. Hansen. « Nos dépenses actuelles en nutrition ne s'élèvent actuellement qu'à un demi-cent par dollar ». Seule l'agriculture africaine peut nourrir l'Afrique.

Directeur de la publication

Philippe Chandezon
pchandezon@gmail.com
Cell. : +241 05 31 70 00

Comité de rédaction

Nelto NARGONGAR
Anne-Marie JOBIN
Nancy DIGOMBE
laredaction@economie-gabon.com

Correspondant Royaume-Uni

Blanche MATCHANGA

Correcteur / Rewriter : Rodrigue NDONG

contact@economie-gabon.com

Responsable Multimédia

Tél. : +241 01 44 11 62
contact@economie-gabon.com

Responsable Réseau de distribution

Jocelyne DOKASSE – Tél. : +241 01 44 11 62
servicecommercial@economie-gabon.com
Port-Gentil : Louis Georges AGONDJO

Rédacteur en chef éditorial

Dr. Nelto NARGO
Tél. : +241 07 41 26 42
laredaction@economie-gabon.com

Stratégie & Développement

Anne-Marie JOBIN : +241 05 30 18 80
annemarie.jobin@economie-gabon.com

Publicité & Marketing :

241 01 44 11 62
servicecommercial@economie-gabon.com

Directeur Artistique & Infographie

Donald Ella

Impression : Multipress

Tirage : 10 000 exemplaires

Informations Légales

MOBILITY MEDIA AFRICA Société éditrice de : Economie Gabon+
Sarl au capital de 85.000.000 FCFA - RCM N°2010B09428
Numéro statistique : 771 619 H
Récépissé de déclaration de constitution d'un organe de presse N°0165/MCPEN/SG/DCOM du 3 juin 2010

Siège social

Immeuble BICP, BP 4562 Libreville-Gabon
Tél. +241 01 44 11 62

Site Internet : www.economie-gabon.com

Facebook : facebook.com/economiegabon.plus

Twitter : twitter.com/EconomieGabon



**MAG
EN PDF**

www.economie-gabon.com

Flashez ce code avec
votre smartphone



Magazines en PDF
retrouvez tous
nos magazines en
version numérique
format PDF

Energie et changements climatiques

Eclairer l'Afrique en lui fournissant de l'énergie

La BAD met l'électricité au premier plan du programme de développement de l'Afrique. Une Afrique qui jouit d'un potentiel illimité en ressources solaires, éoliennes, hydroélectriques et géothermiques. Le portefeuille actuel de la BAD relatif à l'énergie tourne autour de 11 milliards de dollars US, les prêts octroyés à des projets dans le domaine de l'énergie (public et privé) ont dépassé annuellement un milliard de dollars US au cours des dernières années. En effet, l'énergie sera le thème central des Assemblées annuelles 2016 de la Banque africaine de développement, comme elle l'est déjà dans son Rapport annuel pour 2015. Ces Assemblées se tiendront du 23 au 27 mai prochain, à Lusaka en Zambie.

Par Dr Neltoh



Dr. Akinwumi Adesina, président de la BAD

Les Assemblées annuelles de la BAD se tiendront, cette année, du lundi 23 au vendredi 27 mai 2016, au Centre international de conférences de Mulungushi à Lusaka, en Zambie. La 51e édition des Assemblées annuelles de la Banque africaine de développement et la 42e Assemblée de son Guichet concessionnel, le Fonds africain de développement (FAD), auront pour thème « *Énergie et changement climatique* » et portera sur l'une des « *Cinq grandes priorités de la Banque, notamment « Eclairer l'Afrique et l'alimenter en énergie* ». Il fera également référence au Nouveau pacte de l'énergie de la Banque et aux principales résolutions prises lors des récentes négociations de l'ONU sur le réchauffement climatique (COP21). Prennent part à ces rencontres annuelles, au cours desquelles sont actées des décisions capitales, les ministres des Finances et les gouverneurs des Banques centrales des 54 pays membres régionaux du Groupe de la BAD. Elles accueillent également plus de 4 500 délégués représentant des institutions financières multilatérales, des agences de développement, le secteur privé, des organisations non gouvernementales, la société civile et les médias.

Le thème, « *Energie et changement climatique* », souligne l'importance que la Banque accorde à l'énergie, que le président de la BAD, Akinwumi Adesina, décrit comme « *l'âme même de toute société et le passeport vers la transformation économique* ». Ainsi, l'énergie se situe au sommet des cinq grandes priorités de la Banque, telles que : éclairer l'Afrique et l'alimenter en énergie, nourrir l'Afrique, industrialiser l'Afrique, intégrer l'Afrique, et améliorer la qualité de vie des Africains. Pour Akinwumi Adesina, président de la BAD, « *l'Afrique jouit d'un potentiel illimité en ressources solaires, éoliennes, hydroélectriques et géothermiques. Nous devons libérer le potentiel des énergies de l'Afrique - à la fois classiques et renouvelables* ». L'on convient généralement de ce que la disponibilité d'énergie de qualité est un baromètre permettant d'apprécier les conditions de vie qui règnent dans un lieu donné. Les données disponibles indiquent qu'en Afrique, plus de 640 millions de personnes, soit plus de la moitié de la population du continent, n'ont pas accès à l'électricité. Cette situation persiste malgré le fait que le continent est doté d'un potentiel d'énergie brute inépuisable.

UN PORTEFEUILLE DE 11 MILLIARDS DE DOLLARS US

Les besoins énergétiques de l'Afrique sont si élevés que les efforts déployés dans le secteur apparaissent souvent comme les quelques gouttes d'eau que l'on utiliserait pour arroser le désert du Sahara. Le portefeuille actuel de la BAD relatif à l'énergie tourne autour de 11 milliards de dollars US, les prêts octroyés à des projets dans le domaine de l'énergie (public et privé) ayant dépassé un milliard de dollars US annuellement au cours des dernières années. Plus des 3/4 du portefeuille consacré à l'énergie servent à soutenir des projets du secteur public. Le portefeuille est composé en grande partie de projets portant sur la génération d'énergie électrique, mais aussi de projets de distribution de cette énergie et de soutien aux interconnexions dans un cadre régional.

En outre, la Banque dirige et héberge de nombreuses initiatives liées à l'énergie ainsi que des organisations telles que l'Initiative « *Énergie durable pour tous* » SE4ALL en partenariat avec la Commission de l'Union africaine, le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Elle héberge également le secrétariat du Groupe des leaders africains de l'énergie (AELG). De plus, elle est l'un des architectes et l'un des principaux organismes de financement du Programme de développement des infrastructures en Afrique (PIDA). La Banque participe activement au démarrage de l'initiative africaine pour les énergies renouvelables, et l'on s'attend à ce qu'elle y joue un rôle clé. Elle coopère avec les principaux intervenants dans le secteur de l'énergie, entre autres avec le Groupe de la Banque mondiale, la Commission européenne, les donateurs bilatéraux (y compris les États-Unis, principalement par le biais du Power Africa Initiative), le Royaume-Uni, la France, l'Allemagne et l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA).

LE PROJET PHARE CONTINENTAL DU GRAND INGA EN RDC

La BAD finance également de grands projets de production d'énergie à travers le continent. Parmi ces projets, on relève la première phase du complexe de la centrale solaire à concentration de Noor-Ouarzazate au Maroc, dont la puissance installée sera supérieure à 500 mégawatts (MW) et qui a bénéficié d'un financement de 400 millions de dollars US. La Banque procède également à un investissement de 1,86 milliard d'euros dans le projet de centrale électrique de Medupi, en Afrique du Sud, dont la capacité totale est de 4800 MW et qui est considérée comme la quatrième usine de charbon la plus importante de l'hémisphère sud.



TAUX DE CHANGE EN FRANCS CFA

Le taux de change d'une devise est le cours de cette devise par rapport à une autre, appelé également parité d'une monnaie.

Les taux de change, cotés sur le marché des devises appelé «Forex», varient en permanence en fonction des échanges et de la place de cotation. Le taux de change est déterminé par l'offre et la demande de chacune des deux monnaies : si la demande de la première monnaie dépasse l'offre, son cours augmente par rapport à la seconde monnaie. Les politiques monétaires de la Banque Centrale Européenne (BCE) et de la Réserve Fédérale des Etats-Unis (FED) influencent fortement les taux de change. Une hausse ou une dépréciation de la devise influent sur l'activité économique du pays en question.

	MAI	AVRIL
EUR	655.9570	655.9570
CHF – Franc Suisse	592.5537	599.7047
GBP	831.9049	830.012
CAD	445.7138	468. 203
JPY – Yen	5.3666	5.3553
CNY - Yuan	88.2849	92.0900
USD	574.0413	574, 0410
ZAR – Rand	38.3693	40.3311

Date de Valeur : **06 mai 2016.** / Source: **Banque Centrale Européenne.**

TAUX D'INTÉRÊT

Taux d'intérêt des appels d'offres :	2,45%
Taux d'intérêt des prises en pension :	4,20%
Taux d'intérêt sur placements :	0,00%
Taux créditeur minimum :	2,45%

Cours des matières premières	PRIX DU BARIL DU PÉTROLE 1ER AVRIL 2016 AU 6 MAI 2016			
	WTI Pétrole Brut (ICE Europe) : 44.56 dollars Brnt Pétrole brut (ICE Europe) : 45.30 dollars Prévision d'un an : 51 dollars le Baril			
Or	1.292.90US Dollar/Once	Fer	47.0 US Dollar/Tonne	
Cacao	3.214 US Dollar/Tonne	Uranium	78.7 US Dollar/Tonne	
Café	1.623 US Dollar/Tonne	Café Robusta	1953.7 US Dollars/Tonne	
Huile de Palme	661, 07 US Dollar/Tonne	Café Arabica	3.283.4 US Dollar/Tonne	
Caoutchouc	180.30 US Dollar/Kg	Thé	3.538.0 US Dollar/Tonne	

TAUX DE CROISSANCE AFRIQUE SUBSAHARIENNE 2015

Fonds Monétaire International (FMI)	Banque Mondiale (BM)
5,1 %	4,5 %

DÉFICIT EXTÉRIEUR COURANT

Estimé à **3,5 % en 2014**, il passera au-delà de **8,4 % en 2015**, du fait à la fois de la baisse des exportations de pétrole dans les cinq des six membres de la Cemac (Cameroun, Tchad, Gabon, Guinée Equatoriale, Congo et République Centrafricaine) sont producteurs et du niveau élevé des importations.

SITUATION CONJONCTURELLE EN ZONE CEMAC

Population (estimation)	44,1 millions
Taux de croissance (PIB réel)	4,6%
Taux de croissance démographique (moyen)	2,8%
Taux de croissance PIB/Hbt	1,8%

Principaux produits d'exportation : Pétrole brut; Cacao; Café; Coton - fibre et dérivés; Bois - grumes, sciages et dérivés; aluminium - brut et dérivés; caoutchouc naturel; Banane; Diamants - brut et taillés; Or; Tabac; Produits pétroliers; Rondins d'eucalyptus; Sucre; Manganèse; Uranium; Méthanol et autres Gaz; Bétail

Le Comité de politique monétaire (Cpm) de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (Beac), a tenu une réunion extraordinaire le 06 avril dernier à Yaoundé, et après analyse de la situation récente de la liquidité du système bancaire de la CEMAC, a décidé de baisser de 50%, les coefficients des réserves obligatoires applicables aux banques des pays de la zone Cemac.

La croissance dans cet espace communautaire à six pays (Cameroun, le Gabon, le Congo, le Tchad, la Guinée équatoriale et la RCA) a culminé à 2,8% l'année dernière, contre 4,8% en 2014, soit une baisse de 2%. La croissance dans la zone Cemac a donc décroché de 2% en 2015 et retombera à 2% en 2016.

En 2016, les tensions inflationnistes dans cet espace communautaire se stabiliseront à 2,7% (contre 2,3% en 2015), c'est-à-dire en dessous de la norme de 3% admise dans la zone Cemac. Le gouverneur de la BEAC rassure par ailleurs qu'il n'y a aucune crainte pour les réserves de change qui, malgré la baisse des recettes d'exportation, demeureront «confortables» tout au long de l'année 2016.

A STAR ALLIANCE MEMBER 

WIDEN YOUR
WORLD

TURKISH
AIRLINES



NOUS AVONS ETE ELU MEILLEUR DU MONDE AVANT MEME D'AVOIR DECOLLE

Elu meilleur du monde dans les catégories "Salon Lounge Classe Affaire"
et "Service de Restauration en Lounge Classe Affaire" lors du classement Skytrax 2015.



TURKISHAIRLINES.COM

En Afrique centrale, des initiatives sont en cours pour la construction du troisième barrage d'Inga, dont la puissance sera de 4,8 GW. Dans le cadre du projet phare continental du Grand Inga, une centrale hydro-électrique produisant du courant multi-phase doit être construite sur le fleuve Congo, avec une capacité de production d'environ 44 GW, soit la moitié de la capacité électrique installée en Afrique actuellement. En Afrique de l'Est, l'Éthiopie a procédé à des investissements publics à grande échelle dans la production d'énergie hydro-électrique, dans les barrages de Bêles (deuxième phase) avec une capacité de 460 MW, de Gilgel Gibe (deuxième phase) avec une capacité de 420 MW, de Gilgel Gibe (troisième phase) avec une capacité de 1,87 GW, et de la Grande Renaissance avec une capacité de 6 GW. Dans le cadre du projet éolien du Lac Turkana, qui sera l'un des plus grands parcs éoliens d'Afrique, une ligne de transmission d'électricité publique s'étendant sur 428 km est en construction. Elle permettra d'acheminer 300 MW d'électricité vers le réseau national kenyan.

UN NOUVEAU PACTE DE L'ÉNERGIE POUR L'AFRIQUE

Le président Adesina estime qu'il reste encore beaucoup à faire au regard de l'énorme potentiel de l'Afrique et des besoins considérables à satisfaire. *« L'Afrique a la chance d'avoir un potentiel illimité de ressources d'énergie d'origine solaire, éolienne, hydro-électrique et géothermique. Nous devons libérer ce potentiel qu'offre l'Afrique en énergie - à la fois conventionnelle et renouvelable. Cette libération de l'énorme potentiel énergétique de l'Afrique, au bénéfice de l'Afrique, constituera un axe majeur des initiatives de la Banque »,* a-t-il déclaré.

La Banque africaine de développement (BAD) a annoncé un New Deal pour l'énergie en Afrique et lancé un Partenariat transformatif sur l'énergie afin d'éclairer l'Afrique et l'alimenter en énergie, d'ici à 2025, tout en dissociant la productivité économique de l'Afrique des émissions de dioxyde de carbone. L'objectif est d'ajouter une capacité de production supplémentaire de 160 GW par le biais du réseau, faire 130 millions de nouveaux branchements à partir du réseau et 75 millions de branchements hors réseau. Le New Deal de la Banque servira de catalyseur pour

l'accélération de la transformation structurelle dans le secteur de l'énergie afin de parvenir à la croissance verte et inclusive en Afrique, libérant de ce fait le potentiel d'industrialisation et de création de richesse, de transformation agricole et de mise en place de pools régionaux dans le but d'intégrer l'Afrique, de promouvoir la création d'emplois et, à terme, d'améliorer la qualité de vie des Africains.

Dans ce contexte, le choix du thème des Assemblées annuelles 2016, « Énergie et changement climatique », vient à point nommé pour permettre une mobilisation internationale en faveur de l'émergence de l'Afrique : une Afrique éclairée et alimentée en énergie. Ce thème permettra à ces assises annuelles d'aborder au moins trois sujets principaux. Les débats porteront tout d'abord sur le rôle du New Deal pour l'énergie en Afrique et l'Initiative africaine pour l'énergie renouvelable pour l'élimination de la pauvreté énergétique. Le thème retenu ouvrira ensuite la voie à des discussions sur les implications de l'Accord de Paris et les contributions nationales sur l'Afrique. Enfin, les discussions porteront sur la façon dont les questions d'énergie et de changements climatiques influenceront les cinq (5) domaines prioritaires de la Banque, définis par le président Adesina Adewunmi, à savoir éclairer l'Afrique et l'alimenter en énergie ; nourrir l'Afrique ; industrialiser l'Afrique ; intégrer l'Afrique et améliorer la qualité de vie des Africains.

Elle estime que le nouvel accord va jouer un rôle de catalyseur en accélérant le rythme de transformation structurelle du secteur de l'énergie. Une telle chose permettra également d'améliorer la croissance verte inclusive, de libérer le potentiel d'industrialisation et de créer des richesses en Afrique. Elle entraînera la transformation de l'agriculture et la mise en commun des besoins en électricité au niveau régional, ce qui permettra d'intégrer l'Afrique, de créer des emplois et d'améliorer en fin de compte la qualité de vie des Africains. Le président Adesina a mis tous ces éléments en perspective lorsqu'il a présenté le nouveau Pacte de l'énergie pour l'Afrique et a lancé un Partenariat transformatif pour l'énergie en Afrique lors du Forum économique mondial de Davos, en Suisse, le 20 janvier 2016.

L'AFRIQUE À UN MOMENT CRUCIAL DE SA TRANSFORMATION

Dans son allocution à cette occasion, il a cité la prise en compte de l'énergie dans les Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies en 2015, en soulignant l'importance que revêt l'énergie pour la société et la priorité clé qu'elle constitue pour la Banque. Il a ajouté que le nouveau Pacte fixe l'objectif ambitieux de l'accès universel à l'énergie d'ici à 2025. Cela signifie qu'il faudra apporter de l'énergie sous une forme moderne à 900 millions de personnes en Afrique subsaharienne, y compris à celles qui n'y ont pas accès, ainsi qu'assurer les besoins devant apparaître avec la croissance de la population anticipée. Ce Pacte entraînera également un changement radical dans la façon dont la Banque, les pays africains, les partenaires au développement et le secteur privé appréhendent le secteur de l'énergie sur le continent.

« Pour réussir, nous devons travailler ensemble. Comme le dit ce proverbe africain : « Si tu veux aller vite, vas-y seul. Si tu veux aller loin, il faut y aller ensemble. » Ainsi, la Banque africaine de développement collabore avec les gouvernements, le secteur privé, les agences bilatérales et multilatérales - dont plusieurs sont représentées ici - pour développer un Partenariat transformatif pour l'énergie en l'Afrique. Ce Pacte fournira aux partenariats public/privé une plateforme qui permettra d'apporter des financements innovants au secteur de l'énergie en Afrique », a indiqué Akinwumi Adesina.

LES ASSEMBLÉES ANNUELLES 2016 REGROUPEMENT L'ENSEMBLE DES ACTEURS D'AFRIQUE

L'Afrique est à un moment crucial de sa transformation en vue d'atteindre un développement inclusif et durable. Malheureusement, le continent souffre d'un grave déficit énergétique. 53 % du nombre total de personnes n'ayant pas accès à l'électricité dans le monde vivent en Afrique. La consommation d'électricité par habitant sur le continent est de 181 kWh en moyenne, contre 13 000 kWh environ aux États-Unis et plus de 6 500 kWh en Europe. En outre, les Africains paient plus cher l'électricité.

Ce sont les populations les plus démunies d'Afrique qui paient l'énergie la plus chère au monde (environ 60 à 80 fois le coût unitaire plus cher). De nos jours, plus de 645 millions d'Africains n'ont pas accès à l'électricité, quelques 700 millions ne disposent pas d'énergie propre pour la cuisine et 600 000 meurent chaque année à cause de la pollution intérieure due à l'utilisation de la biomasse pour la cuisson des aliments. Les goulots d'étranglement du secteur de l'énergie et les pénuries d'électricité coûtent environ 2 à 4 % du PIB chaque année, ce qui compromet la croissance économique, la création d'emplois et l'investissement.

En somme, les problèmes économiques, sociaux et environnementaux liés au déficit énergétique de l'Afrique sont nombreux, mais l'empreinte de carbone du continent reste extrêmement faible. La Banque estime, à 55 milliards de dollars US par an, les besoins de financement du secteur de l'énergie en Afrique et la mise en place de réseaux d'alimentation en énergie à l'échelon national nécessiteront des investissements dans des réseaux électriques et leur modernisation.

Heureusement, le potentiel d'énergie plus propre en Afrique est considérable, qu'il s'agisse du gaz naturel, de l'énergie hydraulique, solaire, éolienne et géothermique : le continent possède des ressources renouvelables inexploitées susceptibles de produire de l'énergie supérieure aux besoins de consommation, jusqu'en 2040 et bien au-delà. En outre, la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP21) qui s'est achevée, il y a peu de temps, a démontré la volonté des pays africains à se joindre à la lutte internationale contre les changements climatiques et la pauvreté énergétique. Ces pays ont soumis des contributions nationales à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC).

Les Assemblées annuelles 2016 permettront à tous de s'exprimer et regrouperont l'ensemble des acteurs d'Afrique et d'ailleurs (les pouvoirs publics ; la société civile ; les groupes vulnérables tels que les femmes et les jeunes ; le secteur privé dont le rôle demeure primordial ; tous les partenaires techniques et financiers de l'Afrique) pour échanger des idées et des expériences sur la planification inclusive et durable du devenir du continent.

Source : www.afdb.org

Echanges commerciaux et intégration régionale en zone CEMAC

Dans quelle mesure les échanges intracommunautaires contribuent-ils à l'intégration de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) ? Or, il semble que les échanges intracommunautaires baissent constamment dans les pays membres de la zone CEMAC passant de 12% en 1995 à 7% en 2000 et sensiblement à moins de 2% de nos jours. Cette diminution s'observe en dépit des décisions et des textes politiques établis pour assurer l'accroissement des échanges dans la CEMAC afin d'y assurer le développement économique et social. Pour réussir ces échanges et l'intégration des pays de la zone CEMAC et CEEAC, le programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et l'UE ont organisé à Libreville, un dialogue des experts pour trouver des solutions aux obstacles à l'intégration économique régionale et relever les principaux défis en matière de sécurité, de stabilisation et de développement de la région de l'Afrique centrale.

Par le Dr Merdan NGATTAI-LAM, économiste



Dr NGATTAI-LAM Merdan, au centre, Economiste de la zone Cemac

La réponse à cette question peut se limiter à l'évaluation théorique des échanges au niveau de chaque pays composant la CEMAC, et dans ce cas on n'aurait pas une vision agrégée du développement des échanges commerciaux de la sous-région. Elle (la réponse) peut tout aussi permettre d'apprécier le rôle des échanges commerciaux sous-régionaux par rapport à l'intégration régionale : on pourrait ainsi mesurer l'impact des échanges sur le processus d'intégration dans la zone CEMAC ; cet impact, à notre avis, s'apprécie par rapport aux flux commerciaux (exportations et importations) de chaque pays membre pris isolément ou globalement. En effet, en quoi consiste l'intégration d'une sous-région, si par intégration on entend la transformation d'un type d'économie (nationale) en un autre type d'économie (communautaire) ? Or, vouloir cette transformation de la CEMAC qui est une communauté économique et monétaire revient à vouloir l'amélioration d'une intégration économique qui repose sur au moins trois exigences : 1) établir et aménager au mieux les relations économiques commerciales souhaitables entre les six pays à intégrer que sont le Cameroun, la Centrafrique, le Congo, le Gabon, la Guinée-Equatoriale et le Tchad ; 2) rendre progressivement compatibles les plans économiques de chaque pays composant l'ensemble de la Communauté ; 3) faire converger ces plans vers un optimum pour l'ensemble dans tous les domaines essentiels qui caractérisent la Communauté.

En d'autres termes, ces exigences consistent non seulement à intégrer des marchés mais aussi des économies de façon à arriver à l'unité des décisions. Par conséquent, l'intégration sous-régionale par les échanges intracommunautaires se traduit par le renforcement des effets directs et indirects ou dynamiques de la Communauté que la CEMAC est censée contenir, notamment des économies d'échelle, de la réduction de l'incertitude et des risques liés à l'économie internationale. Dans ce contexte, la régionalisation des économies et ses effets macro-économiques doivent

revaloriser l'intérêt porté aux échanges commerciaux et à ses déterminants.

ECHANGES INTRA-CEMAC : QUI ÉCHANGE QUOI ? ET AVEC QUI ?

Répondre à cette question, comme disait Frémaux, c’est mettre à jour les structures de la mondialisation contemporaine. D’un côté, les États les plus riches, qui échangent entre eux des produits industriels, le jeu s’étendant désormais à la Chine et à quelques pays émergents (Indonésie, Singapour, Taïwan). De l’autre, des pays pauvres, qui n’exportent que quelques matières premières agricoles et minérales. Une situation qui leur fait subir les variations de la demande des pays du Nord et la volatilité des prix mondiaux. Cette dépendance est d’autant plus pesante que leur niveau de vie et leurs capacités de développement sont étroitement liés aux échanges extérieurs. En fait, de ce jeu qui réunit les pays les plus riches et ceux qui parviennent aujourd’hui à les concurrencer, on trouve encore un grand nombre de pays pauvres, en particulier africains, qui ne participent que marginalement au commerce international (ils ne pèsent que 4,5% du commerce « formel »). Tel est le cas des pays de la zone CEMAC où le commerce intra-régional demeure constamment faible (1,6% pour les exportations et 3,1% pour les importations en 2013).

LE COMMERCE AFRICAIN RESTE TRÈS MITIGÉ

L’accroissement des échanges intra-CEMAC a été une préoccupation constante de la plupart des pays membres de la sous-région. Malgré l’importance accordée à cette question et les nombreuses dispositions institutionnelles prises (TEC, TPG, TVA) en vue de promouvoir le commerce intra-régional, vecteur important de l’intégration régionale, la part des échanges intra-régionaux est restée très marginale.

Les échanges intracommunautaires de la CEMAC plafonnent à moins de 45000 millions de dollars US, et restent dominés par une dizaine de produits dont les huiles brutes de pétrole, les carburants et lubrifiants, les sucres raffinés, les huiles végétales, les bières, les savons de ménage, les tôles et bandes en aluminium, les ciments, les bois contreplaqués, les tabacs et cigarettes, le lait, la viande, les cuirs et peaux, etc.

Il faut noter qu’actuellement le commerce intra-régional représente à lui seul un quart du commerce mondial. Plus de 60% du commerce des pays européens s’effectuent au sein de l’Union Européenne. De même, le développement de l’Asie s’accompagne d’une régionalisation des échanges : la région devient moins dépendante du reste du monde, pour ses achats ou pour ses débouchés. Le commerce interne à la zone Asie a ainsi doublé au cours des années 90. Mais le commerce africain reste très mitigé. Qu’en est-il des échanges intra-CEMAC ?

Pour apprécier les échanges intra-CEMAC, notre analyse s’est appuyée sur une étude comparative des échanges intra-sous-régionaux de la CEMAC et six autres Communautés Economiques Régionales (CER) ciblées (CEEAC, CEDEAO, COMESA, SADC, UMA, UEMOA). Comparer les échanges commerciaux de la CEMAC par rapport à d’autres CER revient à se poser la question de savoir quel est le niveau des parts (absolues ou relatives) des échanges intra-CEMAC dans la sphère des CER et quel est leur impact par rapport à l’intégration sous-régionale. Le tableau ci-dessous nous donne un aperçu du faible niveau des échanges commerciaux intra-CEMAC.

D’autres facteurs néfastes freinent également le renforcement des échanges intracommunautaires. En effet, à titre d’exemple, en Europe, le noyau dur des pays (formé principalement autour de la France et de l’Allemagne) a clairement constitué un élément moteur des progrès réalisés dans plusieurs domaines clés (commerce, monnaie unique, défense) au sein de la CEE devenue UE. À plusieurs étapes du processus d’intégration européenne, la France et l’Allemagne ont joué un rôle décisif dans l’émergence d’institutions supranationales.

Aucun de ces deux pays, de « taille » relativement similaire, n’aurait pu accepter un processus d’intégration régionale fondé sur une simple extension des politiques ou de la juridiction de l’un ou de l’autre. Ceci ne contredit nullement le fait qu’un seul pays ancré puisse également jouer un rôle de catalyseur dans un domaine particulier du processus d’intégration. L’Allemagne s’est progressivement imposée comme le pays central, en raison des performances de la

Banque fédérale et des caractéristiques de sa politique monétaire : un objectif de stabilité des prix clairement affiché et un Comité de la politique monétaire indépendant.

En Amérique latine, le Brésil joue le rôle de catalyseur à l’égard du MERCOSUR. Les États-Unis sont, de toute évidence, l’élément moteur de l’ALENA. En Asie, le Japon et la Chine possèdent une certaine légitimité pour prendre conjointement la tête du mouvement, et renforcent l’intégration. L’intégration économique en Asie a résulté de réseaux de production et d’échanges commerciaux entre opérateurs privés de marché. À l’origine de ce processus, dans les années quatre-vingt, le modèle économique de développement asiatique dit du vol des oies sauvages (« flying geese ») a joué un rôle clé à travers les nouvelles économies industrialisées (NEI) : Hong Kong, Corée du Sud, Singapour et Taïwan, et les quatre Dragons : Thaïlande, Malaisie, Indonésie et Philippines (Sophana et al, 2005).

PAR RAPPORT À L’AFRIQUE DE L’OUEST, EN AFRIQUE CENTRALE AUCUN PAYS NE S’AFFIRME LEADER

En Afrique de l’Ouest, la CEDEAO et l’UEMOA ont obtenu de bons résultats pour leur programme de libéralisation des échanges en ayant effectivement supprimé les droits de douane sur les produits traditionnels et de l’artisanat, en appliquant la libre circulation des biens et des personnes. Ce n’est donc que par un accroissement des échanges des produits traditionnels et de l’artisanat que cette communauté a pu obtenir de meilleurs résultats dans le domaine commercial. Les pays de la CEDEAO et de l’UEMOA sont impulsés par la Côte d’Ivoire et le Nigeria.

En Afrique Centrale, il ne s’affirme pas un pays leader incontesté susceptible d’être le vecteur de l’intégration de la sous-région, et d’animer la promotion des intérêts commerciaux de ladite zone comme dans d’autres CER. En effet, le Cameroun qui devrait en être la locomotive, parvient difficilement à entraîner l’économie de la sous-région à cause des différents obstacles qui entravent les liens entre ces pays membres dont les plus importants sont surtout la volonté politique communautaire et les infrastructures. Pire, la CEMAC souffre encore aujourd’hui plus que jamais de leadership entre les Etats membres.

Les anciens leaders désignés de cette zone (Cameroun, Gabon) se voient désormais menacés par l’ascension et l’émergence des pays autrefois considérés comme les moins nantis (Guinée Equatoriale, Tchad). De cette rivalité actuellement peu perceptible, étaient nées des tensions qui

au regard de l’ambition de construction d’une véritable Communauté, se manifeste principalement par un outil institutionnel pas souvent adapté aux ambitions d’une Communauté, un poids politique communautaire insuffisant des institutions, la synergie insuffisante entre les institutions communautaires notamment entre la présidence de la CEMAC, la BEAC et la BDEAC dans la mise en œuvre des programmes communautaires, le manque de cohérence des institutions spécialisées par rapport au dispositif global.

- la mise en application des différents accords et actes visant le renforcement de l’intégration économique et commerciale dans la sous-région, on en vient à relever l’existence d’un décalage dans l’application desdits textes. L’absence de mesures de contraintes ou de sanctions en cas de non application des dispositions communautaires peut justifier la défaillance dans l’application des dispositions communautaires relatives au développement du commerce intra-CEMAC. « L’on note dans la zone CEMAC, le peu d’empressement des responsables des États à donner une suite aux engagements pris dans le cadre des traités et accords en modifiant véritablement leurs politiques, législations, règles et réglementations nationales. Certains n’ont du reste pas hésité à demander un délai supplémentaire pour l’application de tel ou tel acte, différant du coup le respect des échéances ou des calendriers de libéralisation adoptés par eux. »

- la prise de conscience collective de ce que la question des régions doit constituer un problème commun à tous les membres de la Communauté. On est en mesure de se demander si l’économie régionale est au cœur des contradictions des sociétés contemporaines. Aurait-elle formulé une théorie a-spatiale de l’intégration régionale ? La réponse à cette question nous incite à préciser que la théorie de l’intégration économique régionale en zone CEMAC ne trouve pas ses fondements dans la science régionale. Mieux, il n’y a pas de théorie de l’intégration régionale en tant que telle.

Nous espérons qu’avec les efforts déployés ces dernières années par les pays de la CEMAC au niveau des infrastructures pour exécuter le projet du réseau routier intégrateur et l’évolution de la mentalité vers le respect et la mise en application effective des actes et textes politiques au niveau communautaire, les échanges commerciaux entre les pays de la CEMAC s’intensifieront ; il s’ensuivrait donc de manière tacite une accélération vers l’approfondissement de l’intégration proprement dite de notre sous-région.

Evolution des échanges commerciaux de la CEMAC par rapport à d’autres CER

Zones	X				Y				Z			
	%		Rang		%		Rang		%		Rang	
	E	I	E	I	E	I	E	I	E	I	E	I
CEMAC	1,6	3,1	6 ^e	6 ^e	3,4	13,2	6 ^e	6 ^e	1,5	3	6 ^e	6 ^e
CEDEAO	7,5	10,4	3 ^e	2 ^e	13,3	14,2	4 ^e	5 ^e	6,8	5,7	4 ^e	4 ^e
CEEAC	0,8	2,4	7 ^e	7 ^e	3,2	15	7 ^e	3 ^e	0,7	1,9	7 ^e	7 ^e
COMESA	6,9	5,8	4 ^e	4 ^e	16,1	14,8	1 ^e	4 ^e	7,5	10,4	2 ^e	2 ^e
SADC	11,7	14,8	2 ^e	1 ^{er}	14	17,8	2 ^{er}	2 ^{er}	11,6	14,8	1 ^{er}	1 ^e
UEMOA	13,5	10	1 ^{er}	3 ^e	13,5	28,4	3 ^e	1 ^e	3,8	9,9	3 ^e	3 ^e
UMA	3,3	3,9	5 ^e	5 ^e	5,2	6,7	4 ^e	7 ^e	0,1	3,9	5 ^e	5 ^{er}

entravent aujourd’hui ce qui devrait constituer la force de la CEMAC : la circulation des flux des biens et des services, des capitaux entre pays de la zone et surtout la libre circulation des personnes. Or, les textes et les mesures portant sur la libre circulation en zone CEMAC ont été pris depuis la création de l’UDEAC en 1968 et repris lors de son passage à la CEMAC en 1996, mais l’applicabilité de ces textes tarde toujours à être effective dans la totalité des six pays. L’émergence de la Guinée Equatoriale, grâce à son pétrole, lui permet de revendiquer une nouvelle hiérarchisation des rapports entre les pays membres et a tendance désormais à faire office de leadership économique de la zone au détriment du Cameroun.

En somme, la CEMAC doit relever le défi sur les points suivants :

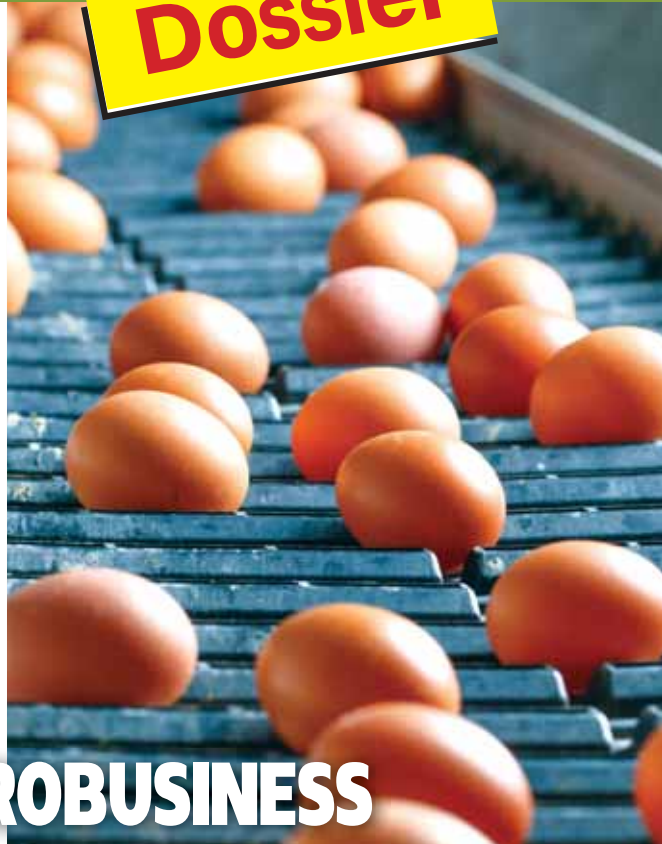
- l’incohérence du dispositif institutionnel de la CEMAC

Source : Tableau établi à partir des données du Manuel des statistiques du CNUCED, 2012 et Statistical, African yearbook, 2012

E : Exportations ; **I :** Importations **X :** Pourcentage des exportations et importations individuelles par rapport au total des exportations et importations intracommunautaires **Y :** Pourcentage des exportations et importations intracommunautaires par rapport au total des exportations et importations de l’Afrique **Z :** Pourcentage des exportations et importations intracommunautaires par rapport à l’ensemble des exportations et importations du monde

Plus généralement, au vu de ce tableau, la CEMAC et la CEEAC se trouvent dans les dernières positions tant du point de vue des importations que des exportations.

A suivre



AGRICULTURE AGROBUSINESS

SEULE L'AGRICULTURE AFRICAINE PEUT NOURRIR L'AFRIQUE

AGRICULTURE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Une agriculture, une biodiversité, une viabilité des écosystèmes forestiers

Le secteur agricole occupe une place névralgique dans l'économie du continent, représentant 70% des emplois et jusqu'à 55 % du PIB national pour la Centrafrique par exemple. Au Gabon, le ralentissement de la croissance n'a pas affecté le marché du travail structuré dans son ensemble. Le niveau de l'emploi privé moderne s'est accru de 4,4%, notamment dans le secteur agricole où la firme Olam a créé entre 700 et 3000 emplois. Cependant, dans sa globalité, la part des emplois agricoles représente à peine 8%, la population gabonaise étant majoritairement urbaine (85%). Le secteur agricole ne représente pas plus de 4% du PIB alors que les surfaces cultivées ne dépassent pas 1% de l'espace national, les populations rurales pratiquant une agriculture itinérante sur brûlis.

Par Dr Nelto



L'agriculture est par ailleurs le secteur le plus vulnérable au changement climatique. En outre, si les kilocalories produites par an en Afrique ont doublé entre 1961 et 2003, les baisses de précipitations risquent de gêner très fortement ces progrès. On estime ainsi que le milieu sahélien pourrait voir ses rendements agricoles baisser de 15 à 20%. Cela constitue un grave problème pour les populations les plus vulnérables du continent, qui se trouvent confrontées à des situations de carences alimentaires de plus en plus aiguës. L'on dénombre encore près de 20% d'individus en situation de sous-alimentation, une large partie de cette production est destinée à l'autoconsommation. Dans le même temps, on estime que de nombreuses terres arables doivent encore être exploitées sur le continent. Confrontés à cette situation complexe, de nombreux

individus décident de quitter les milieux ruraux, ce qui participe à alimenter l'exode rural et les migrations. S'il est donc évident que l'agriculture est l'une des clés du développement du continent, la question du développement des cultures et de l'amélioration des rendements est centrale.

DES GAINS DE PRODUCTIVITÉ INDISPENSABLES

Le Gabon, tout comme le Mozambique, représente parfaitement les problèmes agricoles, la nécessité de moderniser l'agriculture et la recherche de souveraineté alimentaire sur le continent. Le secteur agricole est encore marginal au Gabon bien que des firmes agro-

industrielles s'y soient récemment installées (Olam par exemple et SIAT Gabon depuis 2003). Il ne représente pas plus de 4% du PIB alors que les surfaces cultivées ne dépassent pas 1% de l'espace national, les populations rurales pratiquant une agriculture itinérante sur brûlis. Gérées par des femmes et des personnes âgées pratiquant une polyculture d'autoconsommation vivrière peu performante, les exploitations rurales occupent moins d'un hectare par ménage. Cependant, le secteur agricole péri-urbain s'est considérablement développé.

PLUS DE 80% DE DÉPENSES ALIMENTAIRES PAR AN

En effet, dans ce secteur agricole, la production de denrées alimentaires et légumes a connu une augmentation de 7% en 2014, principalement du fait de la forte demande des restaurants et hôtels ainsi que de la forte population urbaine (85%). Globalement, le secteur agricole a accru sa contribution au PIB après le lancement du plan d'urgence pour la sécurité alimentaire axé sur la promotion des produits agro-pastoraux (manioc, banane, riz, légumes, volaille et porc), et des programmes de développement des exploitations de fruits. Malgré cela, le secteur demeure sous-développé et son potentiel limité par les infrastructures, les goulots d'étranglement en matière de logistique et un accès difficile au crédit. Ainsi le Gabon reste en grande partie dépendant des importations de denrées alimentaires de base telles que le blé et le riz. En 50 ans, la population gabonaise est passée d'une alimentation à base de manioc, de banane et autres produits vivriers



locaux, à une alimentation à base de blé et de riz contraignant ainsi à l'importation de denrées alimentaires de base à hauteur de 300 milliards de francs CFA par an. Avec un taux d'importation annuelle de plus de 80%, les dépenses alimentaires du pays constituent désormais une des préoccupations du gouvernement.

Au Mozambique, bien qu'on estime qu'il emploie 80% de la population active, le secteur agricole ne représente qu'un quart du PIB et à peine 16% des terres arables sont exploitées. Pour pallier les difficultés du secteur agricole, l'adoption d'une double approche devient incontournable. La dynamique extensive actuelle ne convient pas à tous les milieux et ne doit pas être synonyme de déforestation. En ce sens, les modèles d'intensification des cultures peuvent donc constituer une alternative viable et préférable : abandonner les comportements actuels aboutissant à l'appauvrissement des sols, limiter l'utilisation d'engrais (bien que cette pratique soit assez rare en Afrique) et renouer avec la tradition de l'agro-écologie et l'utilisation des mécanismes naturels.

L'AGRICULTURE COMME BIEN DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ PLUTÔT QUE COMME UN BIEN MARCHAND COMMUN

En un sens, la situation actuelle est due à la colonisation qui a participé à la destruction de la tradition agricole ancestrale et durable qui existait sur le territoire africain. C'est pourquoi il est important de se réorienter vers l'idée de l'agriculture comme bien de première nécessité plutôt que comme un bien marchand commun. Cette hausse de la productivité doit être un objectif de court ou moyen termes, et l'une des solutions envisagée est le développement d'une révolution verte africaine. Cependant, cette situation présente de nombreux inconvénients. Les révolutions vertes se font en effet le plus souvent au détriment des petits producteurs et au bénéfice des grands groupes. Cela déboucherait donc sur une destruction du modèle dominant de cultures familiales.

« L'Afrique est plurielle. On ne peut pas continuer de faire perdurer le système d'accaparement des terres avec une vente ou une location à des industriels étrangers qui n'ont pas tous à cœur la sécurité alimentaire des populations des territoires qu'ils occupent », indique Mme Stéphanie Rivoal, présidente d'Action contre la faim (France).

DES SOLUTIONS DÉJÀ ACCESSIBLES

Ainsi, l'un des moyens privilégiés pour l'amélioration de la productivité repose en très grande partie sur le développement des technologies numériques et de la diversification des services proposés. C'est pourquoi des institutions comme l'Agence Spatiale Européenne (E.S.A.), ou des acteurs du secteur privé comme le groupe Orange contribuent au développement de nouvelles applications en accord avec les populations locales dans différents secteurs tels que la santé, le commerce ou l'agriculture. Si bien que de nombreux outils d'aide, de conseil, d'informations, de formation ou de services bancaires sont désormais disponibles et participent à un meilleur développement rural.

Ces services permettent en effet aux agriculteurs d'améliorer leur productivité à travers des centres de conseil spécialisés dans l'agriculture, ou de développer la rentabilité des cultures. Cela est notamment rendu possible à travers les services météorologiques par exemple, ou bien les services mobiles d'épargne, de paiement et d'informations, permettant aux producteurs de comparer les prix des denrées sur les différents marchés locaux, facilitant ainsi leurs négociations. Ainsi, ils bénéficient d'une meilleure valeur ajoutée, puis peuvent mieux épargner l'argent gagné. Ce sont ainsi près de 20% du PIB du Mali qui est généré par ces services. Il existe cependant deux freins principaux à leur développement. Le premier réside dans la fracture numérique dont souffrent les campagnes en Afrique. De fait, si les services proposés ou la couverture réseau ne tiennent pas vite leurs promesses, les populations les abandonnent très vite. La confiance et le sentiment d'utilité doivent donc être construits très rapidement. En outre, bien que les avantages à tirer de la connectivité et des services offerts par les portables soit clairs, le pouvoir d'achat des populations reste limité. C'est pourquoi il faut que le coût de ces biens et services apparaissent vite minimes par rapport aux avantages qu'ils apportent.

S'APPUYER SUR DES INFRASTRUCTURES ÉNERGÉTIQUES POUR DÔTER LE CONTINENT D'OUTILS DE TRANSFORMATION

La mesure la plus pertinente pour améliorer la productivité agricole consiste à accompagner les agriculteurs à travers différents services. Cette solution a l'avantage de s'appuyer sur la myriade de petits producteurs et renforcerait ainsi le modèle actuel sans détruire trop d'emplois dans le secteur. Elle permettrait en outre de préserver à la fois la souveraineté alimentaire des petits producteurs et de favoriser la sécurité alimentaire (notamment à travers une plus grande disponibilité des ressources agricoles, ou l'amélioration des qualités nutritives des ingrédients). Il est nécessaire d'adopter des mesures permettant de maintenir les sols et d'éviter leur érosion grâce à l'adoption de cultures et méthodes spécifiques, ce qui permettrait également d'endiguer l'exode rural. A ce titre, la coopération avec d'autres pays du Sud, en particulier d'Asie, apparaît particulièrement pertinente. Il peut être intéressant pour les pays de s'appuyer sur le processus d'électrification du continent pour se doter d'outils de transformation (et de conservation) des matières premières agricoles.

Source : www.afdb.org

PROGRAMME AGRICOLE DE LA BAD

Les défis de l'alimentation et de l'agriculture sont d'envergure mondiale

Deux milliards de personnes sont sous-alimentées à travers le monde, tandis que deux autres milliards sont obèses ou en surpoids. Et la planète gâche un tiers de la nourriture qui est produite.

Par la Rédaction



« Il nous faut voir l'agriculture africaine d'un nouvel œil, comme une série de systèmes successifs, y voir non pas un mode de vie, mais une entreprise », a affirmé Kapil Kapoor, vice-président par intérim de la Banque africaine de développement (BAD) chargé des opérations. Il est intervenu dans le cadre d'une table ronde sur le thème « L'avenir de la production alimentaire », en marge des réunions de printemps de la Banque mondiale. Cependant, les défis de l'alimentation et de l'agriculture sont d'envergure mondiale : 2 milliards de personnes sont sous-alimentées à travers le monde, tandis que 2 autres milliards sont obèses ou en surpoids. Et la planète gâche un tiers de la nourriture qui est produite.

Le paradoxe va plus loin : « Comment ce continent, qui recèle les deux tiers des terres arables de la planète et d'abondantes ressources en eau, peut-il éprouver des difficultés à nourrir sa propre population – au point de devoir importer 35 milliards

de dollars US de nourriture par an –, et générer si peu de produits agricoles ? », a lancé le vice-président de la BAD. S'exprimant au nom du président du Groupe de la Banque, par ailleurs ex-ministre nigérian de l'Agriculture, Akinwumi Adesina, Kapil Kapoor a annoncé le lancement imminent d'une stratégie à l'échelle de tout le continent pour « Nourrir l'Afrique », qui sera dévoilée lors des Assemblées annuelles de la BAD. « Cette stratégie est en partie le fruit d'une nouvelle réflexion holistique avec nos partenaires gouvernementaux », a-t-il expliqué. « En octobre 2015, à Dakar, la Banque a organisé la conférence « Nourrir l'Afrique », qui a rassemblé les ministres de l'Agriculture, de la Finance et de la Santé, dans une démarche quasi sans précédent, qui consistait à considérer l'agriculture dans toutes ses composantes, à la charnière de la santé, de la croissance économique et d'une planète durable. L'objectif n'est rien de moins qu'ambitieux : nous pensons que, d'ici à 2025, le continent africain peut devenir un exportateur net, et non plus un importateur, de nourriture. »

COOPÉRATION ESSENTIELLE AVEC LE SECTEUR PRIVÉ

M. Kapoor a énoncé un certain nombre de défis, en particulier ceux liés au fait que les économies politiques respectives des pays africains diffèrent les uns des autres, et que les plus pauvres ne sont pas prêts à débattre de la diversification de l'offre alimentaire tant que ne sera pas garanti l'approvisionnement alimentaire de base. Et de souligner le contraste entre la pauvreté alimentaire en Afrique et la classe moyenne africaine en pleine expansion et qui développe de nouvelles aspirations en termes d'alimentation, comme pour d'autres aspects de l'existence. « Nous avons découvert une énorme matrice d'acteurs dans le secteur agricole en Afrique, mais une coordination insuffisante, mettant en avant l'importance de collaborer pour transformer l'agriculture africaine. De plus, le rôle du secteur privé est capital : chaque dialogue que nous avons avec les gouvernements porte essentiellement sur la coopération avec le secteur privé et le rôle de celui-ci. C'est bien lui qui entraînera le changement », a poursuivi M. Kapoor.

La table ronde était modérée par Sam Kass, ancien chef-cuisinier à la Maison-Blanche devenu spécialiste en alimentation sur NBC TV. En septembre 2015, il avait servi un repas concocté à partir de déchets de cuisine aux chefs de gouvernement réunis au siège new-yorkais de l'ONU, pour discuter d'approches communes à adopter en vue de la Conférence sur le climat de la COP21 qui se tenait trois mois plus tard à Paris. La nourriture est l'expression ultime ce que nous sommes, a-t-il affirmé, avant d'ajouter qu'on ne saurait ignorer ses aspects culturels.

Juergen Voegelé, directeur principal du pôle, a mis en relief combien les défis auxquels se heurte le secteur sont nombreux : « Le secteur de l'agriculture est très en retard. »

« Alors que le secteur de l'énergie, par exemple, a investi dans la recherche et le débat et a trouvé des solutions, telles que les énergies renouvelables, le secteur de l'agriculture ne s'est tout simplement pas livré à ce type de dialogue. Et quand on voit que la CGIAR, agence de recherche dans l'agriculture, dispose d'un budget de recherche inférieur à 1 milliard de dollars US par an, ce retard n'a rien d'étonnant. Nous avons besoin d'un secteur agricole qui soit productif, résilient et à faible empreinte carbone. Chaque pays doit réfléchir à sa propre démarche agricole [...], mais nous pouvons collectivement aider les pays à s'aligner sur certains principes clés et priorités incontournables », a-t-il indiqué.

« Le secteur de l'agriculture est très en retard »

L'Afrique nourrit l'Afrique

C'est la nouvelle méga-initiative pour transformer l'agriculture africaine au cœur d'une rencontre internationale. Il s'agit pour la BAD de mettre fin à la malnutrition pour stimuler les facultés intellectuelles et la croissance économique en Afrique. Au programme de la réunion des partenaires nationaux et internationaux, l'initiative de la BAD pour transformer l'agriculture africaine.

Par Dr Nelto



« Le plus grand contributeur à la croissance économique n'est pas l'infrastructure physique, mais la faculté intellectuelle, ou la matière grise », a affirmé Akinwumi Adesina, président de la Banque africaine de développement. Les enfants souffrant de malnutrition n'alimentent pas leur cerveau, ni leur corps, et « les enfants marqués par un retard de croissance aujourd'hui participeront au ralentissement des économies de demain », a-t-il récemment indiqué à Washington, lors d'un événement sur la nutrition mondiale organisée par la Fondation Bill et Melinda Gates. En Afrique, cinquante-huit millions d'enfants de moins de cinq ans sont de petite taille pour leur âge, et 14 millions pèsent moins pour leur taille. L'UNICEF a estimé le coût annuel de la malnutrition en Afrique subsaharienne à 25 milliards de dollars US.

Le message du président Adesina énonçait les manières dont la Banque africaine de développement vise à relever le défi posé par la nutrition en Afrique. Tout d'abord, a-t-il déclaré, elle lancera une nouvelle stratégie pour « Nourrir l'Afrique » et transformer un continent importateur net de denrées alimentaires en exportateur auto-suffisant au cours des 10 prochaines années. L'alimentation des enfants doit s'accompagner d'un soutien à leur mère, précise-t-il. Pour atteindre ces objectifs, la Banque lance l'initiative Affirmative Finance Action for Women, une action positive de financement au profit des femmes, qui vise à récolter une somme de 3 milliards de dollars US, à consacrer uniquement aux femmes africaines. Les

Assemblées annuelles 2016 (Lusaka, 23-27 mai) serviront également de cadre pour que le groupe des dirigeants africains en faveur de la nutrition puisse appeler à des approches de financement innovantes et efficaces afin de mettre fin à la malnutrition. « Vous noterez que je dis « mettre fin » à la malnutrition, et non pas la « réduire » », affirme-t-il avec conviction.

« Aujourd'hui plus que jamais, il est temps d'investir dans la nutrition », a déclaré Keith Hansen de la Banque mondiale. Si le monde veut réaliser les six objectifs établis par l'Organisation mondiale de la santé en 2012, il aura besoin, selon les calculs de la Banque mondiale, de dépenser 7 milliards de dollars US par an pendant 10 ans. « Il s'agit d'une fraction de ce qu'il dépense actuellement, entre autres, pour subventionner les agriculteurs », a indiqué M. Hansen. « Nos dépenses actuelles en nutrition ne s'élèvent actuellement qu'à un demi-cent par dollar. »

LE PASSAGE À UNE AGRICULTURE MODERNE ET COMMERCIALE EST LA CLÉ DE LA TRANSFORMATION DE L'AFRIQUE

Le président Adesina a poursuivi en développant l'idée d'un financement de la lutte contre la malnutrition à travers

l'émission d'obligations sociales pour la nutrition. Il a souligné l'importance pour les ministres de la Santé de bénéficier du soutien de leurs ministres des Finances. Il a rappelé l'époque où il occupait les fonctions de ministre de l'Agriculture du Nigeria. Il avait alors déclaré : « Je ne vous demande pas [M. le ministre des Finances] plus d'argent pour l'agriculture. Je vous promets en réalité davantage de recettes générées par le secteur de l'agriculture, si nous le transformons en secteur agroalimentaire. » (Le pays a rassemblé 5,66 milliards de dollars US pour le secteur agricole pour la période 2013-2015)

Il a également souligné la nécessité d'utiliser la technologie mobile pour acheminer de la nourriture, ainsi que des informations sur la nutrition, aux femmes, et il a réitéré la nécessité pour l'Afrique d'accélérer son utilisation d'aliments bio-fortifiés. 95% de ces derniers sont actuellement importés, alors qu'abondent les produits de base pour les fabriquer (dont le sorgho n'est pas le moindre). « Une fois encore, l'Afrique sera aux commandes de son propre développement », a conclu le président Adesina.

Par ailleurs, plus de 200 partenaires et experts en recherche et développement se sont réunis, du 12 au 14 avril 2016, à l'Institut international d'agriculture tropicale (International Institute of Tropical Agriculture - IITA) à Ibadan, au Nigeria, pour un atelier de trois jours consacré à une nouvelle initiative, dénommée « L'Afrique nourrit l'Afrique » ou encore sous le nom du programme « Technologies pour la transformation de l'agriculture en Afrique » (Technologies for African Agricultural Transformation - TAAT). Le programme TAAT esquisse une stratégie ambitieuse pour transformer l'agriculture du continent, de sorte que la production agricole puisse garantir l'autosuffisance alimentaire de l'Afrique.

Le passage à une agriculture moderne et commerciale est la clé de la transformation de l'Afrique et des conditions de vie des Africains, en particulier des ménages les plus pauvres vivant en milieu rural. Le programme TAAT entend notamment éradiquer l'extrême pauvreté, la faim et la malnutrition; assurer l'autosuffisance alimentaire; faire du continent un exportateur net de denrées alimentaires; et intégrer l'Afrique dans les chaînes de valeur mondiales des produits agricoles et de base. Afin d'atteindre de tels objectifs, la Banque africaine de développement (BAD), en collaboration avec l'IITA et d'autres partenaires, a identifié huit chaînes de valeur agricoles prioritaires : l'autosuffisance de production de riz ; l'intensification de la culture du manioc ; la sécurité alimentaire au Sahel ; l'exploitation des zones de savane pour la production céréalière ; la réhabilitation des plantations arboricoles ; le développement de l'horticulture ; l'augmentation de la production de blé ; et le développement de la pisciculture.

L'IITA SOUTIENT LA BAD ET SES PARTENAIRES

Le Forum pour la recherche agricole en Afrique (Forum for Agricultural Research in Africa - FARA), le consortium CGIAR et 12 de ses 15 centres agricoles internationaux opérant en Afrique soutiennent cette initiative conjointe de la Banque et de partenaires. L'objectif, avec le programme TAAT, est de redynamiser et transformer l'agriculture le plus vite possible, tout en réhabilitant les sols dégradés et en protégeant et renforçant les écosystèmes

sur lesquels reposent les pratiques agricoles. L'atelier, qui s'est tenu du 12 au 14 avril 2016, est organisé par l'IITA, en partenariat avec le Projet d'appui à la recherche agricole pour le développement des cultures stratégiques (Support to Agricultural Research for Development of Strategic Crops - SARD-SC) de la BAD, qui finance cette importante initiative.

Cet atelier en amont constitue une étape préliminaire vers la mise en place et le lancement opérationnel du programme TAAT. Sont réunis pour l'occasion des experts agricoles de renom africains et internationaux travaillant pour des agences de développement, des instituts de recherche, le secteur privé, des institutions financières, des établissements universitaires et la société civile. L'atelier fait suite au plan d'action pour la transformation agricole de l'Afrique, convenu lors de la Conférence de haut niveau organisée par la BAD à Dakar, au Sénégal, en octobre 2015. L'objectif principal est de mettre en œuvre un plan ambitieux permettant de transformer rapidement la production agricole et d'en améliorer les rendements partout en Afrique.

Cette initiative sera co-dirigée par l'IITA, le Forum pour la recherche agricole en Afrique (FARA), le CGIAR, les réseaux nationaux de recherche agricole et l'Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA). Cela suppose que la BAD, la Banque mondiale et les principaux partenaires au développement travaillent en étroite collaboration, afin de mobiliser davantage de fonds pour financer la recherche agricole pour le développement des chaînes de valeur en Afrique. Le CGIAR, le FARA, le Centre mondial des légumes (AVRDC), Africa Harvest et d'autres partenaires fourniront à la Banque un appui technique et une aide au développement dans ses efforts de transformation de l'agriculture à grande échelle.

« L'IITA soutient la BAD et ses partenaires pour assurer le fonctionnement optimal du TAAT », a indiqué son directeur général, Nteranya Sanginga. « Tout le réseau du CGIAR met à la disposition de cette initiative de grande ampleur l'ensemble de son infrastructure de recherche, en collaboration avec le FARA, l'AGRA, Africa Harvest et nos partenaires nationaux. Faire de ce projet une réussite est notre objectif à tous. » A ce jour, quelque 22 pays africains ont été identifiés comme partenaires potentiels des centres du CIGAR dans la planification, la définition et l'évaluation des investissements visant à promouvoir la transformation agricole. Cet atelier offre à d'autres pays membres régionaux de la BAD l'occasion de s'associer à ses efforts.

L'IITA est l'un des principaux partenaires mondiaux dans la recherche de solutions à la faim, à la malnutrition et à la pauvreté. Son approche dûment reconnue met la recherche au service du développement, pour répondre aux besoins spécifiques des pays tropicaux en la matière. En collaboration avec ses partenaires, l'IITA cherche à améliorer la qualité et le rendement des cultures, à réduire les risques pour les producteurs et les consommateurs et à créer de la richesse au moyen de l'agriculture. L'IITA s'intéresse aux cultures suivantes : niébé, soja, banane/plantain, igname, manioc et maïs. Il est membre du CGIAR, un partenariat mondial de recherche agricole pour la sécurité alimentaire des générations futures.

Source : www.iita.org et www.afdb.org



« SMAG LA CONFIANCE ALIMENTAIRE AU QUOTIDIEN »



MOULINERIE
75 000 T de farines



ALIMENTATION ANIMALE
30 000 T d'aliments



ELEVAGE AVICOLE
40 000 000 d'œufs



COUVOIR
400 000 poussins
d'1 jour

SMAG (Société Meunière et Avicole du Gabon)
B.P. : 462 Libreville • Tél. : (+241) 01 70 00 51 • Fax : (+241) 01 70 06 17
Site web : www.somdiaa.com

Objectifs du développement agricole durable au Gabon (loi 23/2008)

Considéré comme un réservoir de biodiversité, le Gabon est un pays de tradition forestière. Couvrant 85 % du territoire national, non compris les surfaces de mangroves et les savanes boisées (Richard et Léonard, 1993), la forêt gabonaise comprend différents types d'écosystèmes. On y trouve aussi bien des mangroves que des forêts côtières, forêts marécageuses, des forêts denses de plaine et de montagne, des mosaïques forêt/savane, des savanes, des fleuves, des deltas, des lagunes. Les populations rurales du Gabon vivent avant tout des produits de l'agriculture ainsi que des activités de chasse, de pêche et de cueillette. A leurs yeux, les milieux naturels sont donc un moyen de production.

Par La Rédaction

La flore et la faune présentent une grande richesse avec un taux d'endémisme végétal exceptionnel. Avec plus de 6 000 espèces d'arbres et plus de 10 000 espèces de végétaux supérieurs, la richesse de la flore est particulièrement remarquable. La faune ne compte pas moins de 130 espèces de mammifères dont 19 espèces de primates avec d'importantes populations de grands singes (gorilles et chimpanzés). Avec près de 60 000 individus, le Gabon compte une des populations d'éléphants les plus importantes et stables d'Afrique. L'avifaune compte plus de 650 espèces d'oiseaux.

Cet exceptionnel patrimoine naturel a, de tout temps, constitué le fondement du mode de vie des populations locales du Gabon, qui en tirent les ressources nécessaires à leurs activités économiques, culturelles et cultuelles. Avec 22 hectares per capita, premier au classement africain en termes de surface de forêt par habitant, le monde rural gabonais se caractérise donc aussi bien par sa faible densité que par le lien étroit que les populations entretiennent avec les milieux naturels.

LA FORÊT, UN LIEU À FORTE VALEUR CULTURELLE

En effet, si la population rurale est estimée à 20% de la population totale du pays, le Woleu-Ntem demeure la province la plus marquée par la ruralité. Bien que des analyses prospectives laissent croire à un accroissement démographique futur lié au développement des agro-industries, la population rurale est partout vieillissante et en baisse constante. Du fait de l'extrême pauvreté liée aux difficultés d'accès aux infrastructures sociales de base (Kai Schmidt, Kramkimel et Obame Ondo, 2005), le monde rural gabonais se signale aussi par une utilisation intensive des ressources naturelles (viande de brousse, PFNL, poisson et bois). Tirant l'essentiel de leurs revenus des soutiens divers de la part des leurs installés en ville, les populations rurales du Gabon vivent avant tout des produits de l'agriculture ainsi des activités de chasse, de pêche et de cueillette. A leurs yeux, les milieux naturels sont donc un moyen de production.

Bien que le secteur agricole soit marginal et ne représente pas plus que 4% du PIB alors que les surfaces cultivées ne dépassent pas 1% de l'espace national, les populations rurales pratiquent une agriculture itinérante sur brûlis. Gérées par des femmes et des personnes âgées pratiquant une polyculture d'autoconsommation vivrière peu performante, les exploitations rurales occupent moins d'un hectare par ménage.

Généralement, des pièges à gibier sont installés autour des champs, la viande de brousse étant la principale source de protéines animales et la deuxième en termes de revenus. Autre pilier du mode de vie des populations rurales, la pêche est dominée par les ressortissants de pays d'Afrique de l'Ouest même si les nationaux s'y adonnent aussi. Généralement, les femmes pêchent en groupes et utilisent, au choix, les techniques suivantes : époussette, nasse, barrage ou empoisonnement.

Les hommes, quant à eux, pêchent de façon individuelle et utilisent, au choix, le harpon, l'épervier ou le trémail. Source de revenus substantielle (Etoughe-Efe et al. 2002), les PFNL, sont essentiellement récoltés par les enfants et les femmes en marge des autres activités visant la production. Tiges d'igname, fruits divers, miel, escargots, insectes, chenilles, champignons... sont recherchés aussi bien pour l'alimentation et l'artisanat que pour les activités médicinales, culturelles ou cultuelles (lire encadré B ci-dessous).

Pour les populations locales du Gabon, la forêt est également un lieu à forte valeur culturelle. Les liturgies des différents cultes traditionnels faisant appel à de nombreux PFNL (raphia, padouk...), les peuples guisir, apindji, sango, nzébi, punu et fang, qui constituent l'essentiel des populations des zones concernées par le développement des plantations agro-industrielles, considèrent la forêt comme un élément déterminant pour la sauvegarde de leur identité culturelle. « La forêt est le lieu de prédilection de nos rites et coutumes. Ce serait un sacrilège de donner ce site à des étrangers », écrivent notamment les

populations de la province du Woleu-Ntem.

DE NOMBREUSES DISPOSITIONS LÉGALES NON APPLIQUÉES OU NON APPLICABLES EN L'ÉTAT ACTUEL

Par ailleurs, la loi 022/2008 portant Code11 agricole définit les conditions d'investissements dans l'agriculture et les incitations fiscales y relatives alors que la loi 023/2008 portant politique de développement agricole durable évoque, quant à elle, la création de zones agricoles protégées qui n'ont malheureusement jamais pu être identifiées. D'une façon générale, de nombreuses dispositions légales faisant l'objet ou de mesures techniques ou de renvois réglementaires ne sont pas appliquées ou applicables en l'état actuel. Il en va ainsi des préconisations de la loi 15/96 relative à la décentralisation. N'ayant pas procédé à un transfert véritable des compétences, cette loi ne permet pas aux collectivités locales de connaître, au plan local, des questions essentielles que sont la fiscalité, la gestion des ressources naturelles, et le foncier.

L'attribution des terres au Gabon demeure donc une question centralisée, essentiellement régie par les lois n° 14/63 et n° 15/63 du 8 mai 1963 fixant respectivement la composition du domaine de l'État et les règles qui en déterminent les modes de gestion et d'aliénation, d'une part, et le régime de la propriété foncière, d'autre part, ainsi que du décret n° 77/PR/MF.DE du 6 février 1967 réglementant l'octroi des concessions et locations domaniales. Tous ces textes sont caractérisés par une vision domaniale intégrale. En clair, partant du principe que le territoire national est une terre où ne s'exerçait aucun droit avant la naissance de l'État, ces lois le déclarent propriété étatique, avant de le scinder en un domaine public et en un domaine privé. Le domaine public est inaliénable et imprescriptible alors que le domaine privé est soumis aux règles du Code civil.

Pour autant, la persistance du droit traditionnel a conduit la puissance publique à prévoir la possibilité pour les détenteurs des droits coutumiers de requérir l'immatriculation, à certaines conditions. Ici apparaît le pluralisme juridique, c'est-à-dire le dialogue entre droit positif moderne et normes juridiques traditionnelles. En tout état de cause, l'attribution des terres au Gabon se fait essentiellement selon deux méthodes que sont le permis d'occuper et la concession.

AGRICOLE DURABLE AU GABON (LOI 23/2008)

L'installation dans les activités agricoles des populations rurales, notamment des jeunes, afin de stabiliser ces populations et d'assurer la pérennité des exploitations agricoles et le développement de l'emploi dans l'agriculture dont le caractère familial doit être préservé dans l'ensemble des provinces selon leurs spécificités ;

L'optimisation des conditions de production, du revenu et du niveau de vie des agriculteurs, ainsi que la mise en place de la protection sociale, de manière à réduire l'incidence de la pauvreté en milieu rural ;

La garantie de retraite minimum aux agriculteurs et aux éleveurs, conformément au régime social auquel ils sont rattachés.

Il s'agit entre autres de la production des biens agricoles, alimentaires et non alimentaires de qualité et diversifiés, répondant aux besoins de marchés nationaux, communautaires et internationaux, satisfaisant aux conditions de sécurité sanitaire, ainsi qu'aux besoins des industries et des activités agroalimentaires et aux exigences des consommateurs et contribuer à la sécurité et à l'autosuffisance alimentaires ; de la diversification des activités pour accroître la contribution de l'agriculture et de l'élevage au produit intérieur brut et faire jouer les complémentarités ; le renforcement de la capacité exportatrice agricole et agroalimentaire vers les marchés solvables en s'appuyant sur des entreprises dynamiques ; de l'organisation des circuits de commercialisation,

des producteurs et des filières, en vue d'une répartition équitable de la valorisation des produits alimentaires entre les éleveurs, les agriculteurs, les transformateurs et les entreprises de commercialisation ; de la mise en valeur des produits à vocation énergétique ou non alimentaire dans le but de diversifier les ressources énergétiques du pays et des débouchés de la production agricole ; de la valorisation des terroirs par des systèmes production adaptés à leurs potentialités ; de la mise en place de conditions favorables à l'exercice des activités agricoles et d'élevage dans les zones à contraintes permanentes ; de préservation des ressources naturelles, de la biodiversité et l'entretien de l'espace rural, l'équilibre économique des exploitations ne devant pas être mis en péril par les obligations qui en découlent, notamment en matière de préservation de la faune sauvage, sans qu'il en résulte des charges supplémentaires pour l'État ; de la poursuite d'actions d'intérêt général au profit de tous les usagers de l'espace rural ; de la promotion d'une politique d'identification et de la qualité des produits agricoles et alimentaires ; de la création des conditions favorables à la disponibilité et à l'accessibilité à une alimentation suffisante, saine et équilibrée ; de la création des conditions favorables au financement de l'agriculture, de l'élevage et à l'accès à la propriété foncière ; de la professionnalisation des acteurs des différents secteurs via l'accroissement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Le renforcement de la recherche agronomique et vétérinaire à travers l'organisation d'une coexistence équilibrée, dans le monde rural, entre les agriculteurs et les autres actifs ruraux, dans le respect d'une concurrence loyale entre les différents secteurs économiques ; la prévention et la gestion des risques et des calamités naturelles.

LE PERMIS D'OCCUPER

Ouvrant droit à une installation temporaire sur des terrains du domaine privé de l'État, le permis d'occuper est une autorisation à durée déterminée, utilisée surtout dans les périphéries des centres urbains ou en zone rurale pour les cultures vivrières. Il confère un droit d'usage et ne peut, en aucun cas, être cédé ou hypothéqué. En zone périurbaine, le bénéficiaire du permis d'occuper peut alors y réaliser des installations en matériaux provisoires ou démontables moyennant paiement d'une redevance annuelle qui ne donne cependant pas droit à indemnisation en cas de reprise du terrain. Le délai de mise en valeur des terrains octroyés en permis d'occuper est de deux ans à compter de la date de la décision autorisant l'occupation. Faute de mise en valeur à l'expiration de ce délai, les terrains concernés font retour au domaine privé de l'État de plein droit.

Pour autant, le bénéficiaire d'un permis d'occuper peut en obtenir la conversion en concession et accéder par cette voie à la pleine propriété si le terrain concerné fait l'objet d'une mise en valeur approuvée par la puissance publique.

LA CONCESSION

La concession reste le principal mode d'attribution de parcelles au bénéfice des particuliers. Elle permet à l'État d'octroyer, sous condition de mise en valeur, des droits fonciers. Il existe deux catégories de concessions que sont le transfert de propriété et le bail emphytéotique.

La concession avec transfert de propriété octroyée, soit par adjudication, soit de gré à gré, à la suite d'une adjudication publique organisée par le président d'une commission ad hoc, cette concession fait suite à une requête adressée au ministre chargé du Cadastre en zone urbaine ou à son collègue chargé de l'Agriculture en zone rurale après établissement d'un cahier des charges. Elle peut aussi résulter d'un arrangement à l'amiable. Toutefois, l'acte de cession est provisoire et personnel. Et, s'il confère l'usage du terrain concédé au bénéficiaire, il ne peut donner lieu, de sa part, à aucun acte de cession ou de transfert de droits sans autorisation tant qu'il n'a pas satisfait aux obligations imposées par le cahier des charges.

LE BAIL EMPHYTÉOTIQUE

D'après le régime prévu par l'ordonnance n° 50/70/PR/MFB/DE du 30 septembre 1970, le bail emphytéotique ne débouche pas sur un transfert de propriété définitif. Octroyée à titre onéreux, il ne confère qu'un droit réel, droit de superficie, hypothécable et n'accorde que la seule jouissance du sol, pour une durée comprise entre 15 et 50 ans.

La durée du bail est fixée en fonction de l'importance et du montant de la mise en valeur par le décret portant mise en concession des terres considérées. Pour autant, le bail emphytéotique est subordonné à la mise en valeur des terres selon les préconisations d'un cahier des charges. L'inexécution de celles-ci peut être source de résiliation du bail.

AGRICULTURE NUMÉRIQUE

Transformer le secteur agricole africain en une locomotive du développement économique

Les innovations agricoles peuvent renforcer les exportations africaines et la sécurité alimentaire. En effet, les pays africains, tout comme le Gabon dont le secteur agricole est sous-développé, doivent adopter les innovations agricoles afin de profiter d'un marché mondial de la bio-économie en pleine évolution. Selon un nouveau rapport, intitulé « Technologies agricoles génétiquement modifiées pour l'Afrique », publié par la Banque africaine de développement (BAD) et l'Institut international sur les politiques alimentaires (IFPRI), l'adoption de technologies génétiquement modifiées (GM) permettront de relever les défis liés à la population, à la pauvreté, à l'insécurité alimentaire et au changement climatique. Il s'agit de savoir comment développer une agriculture performante sans toucher à l'équilibre environnemental. Mieux, l'expertise agricole allemande exposée à la foire mondiale des machines agricoles, Agritechnica 2015 à Hanovre, pourrait bien inspirer les politiques agricoles africaines.

Par Dr Neltoh



Les lauréats 2015 de l'Agritechnica et les responsables de la DLG

Célébrant l'année africaine de l'agriculture et de la sécurité alimentaire, le vice-président du Groupe de la BAD, Aly Abou-Sabaa, a stigmatisé la faiblesse des échanges commerciaux agricoles africains, en particulier le commerce intra-régional, en dépit d'un potentiel extrêmement prometteur. « Afin de répondre à leurs besoins alimentaires et nutritionnels, les pays africains importent quelque 25 milliards de dollars de produits alimentaires chaque année, mais le commerce intra-africain ne représente qu'un milliard de dollars dans ces importations », a déploré le vice-président chargé de l'agriculture, de l'eau, du développement humain, de la gouvernance et des ressources naturelles. « Nous devons explorer des solutions innovantes à même, non seulement de dynamiser la productivité agricole, mais aussi de promouvoir le commerce agroalimentaire et la sécurité alimentaire », a-t-il préconisé dans son intervention. « L'agriculture est un moteur économique pour l'Afrique. La biotechnologie figure parmi les différentes technologies que les pays industrialisés et émergents adoptent, pour permettre à des millions de personnes de bénéficier d'une plus grande sécurité alimentaire », a renchéri le directeur général de l'IFPRI, Schengen Fan.

C'est dans ce contexte que la BAD a commandé à l'IFPRI ce rapport qui traite de la nécessité de transformer le secteur agricole africain, caractérisé pour l'heure par une faible productivité, en une locomotive du développement économique, en s'appuyant sur

les améliorations technologiques et les avancées systémiques qui privilégient l'intensification à l'extensification. En s'appuyant sur les travaux disponibles relatifs aux avantages et aux contraintes liés à l'adoption de ces technologies, le rapport esquisse un état des lieux général et documenté sur les technologies GM en Afrique.

Pour relever ce défi, un nouveau concept, un nouvel arrangement et de nouvelles idées ont été affinés par la DLG (Deutsche Gesellschaft Landwirtschafts-ou Société allemande d'agriculture), qui a accueilli la foire des systèmes et composants au sein de l'Agritechnica et établi une nouvelle référence pour une agriculture plus productive, plus adaptée au changement climatique, et à même d'assurer la sécurité alimentaire dans le monde. Organisé sous les auspices de l'Agritechnica, le Salon de Hanovre, leader mondial pour les machines agricoles, a mis en exergue les systèmes et composants qui sont une fois de plus apparus comme un puissant moteur d'innovation et fournisseur de solutions. Placé au cœur de la foire internationale (1.627 exposants non-allemands sur un total 2907 exposants présents et 450.000 visiteurs, 98 000 d'entre eux sont venus de 115 pays), la plate-forme de l'industrie des fournisseurs a présenté un large éventail d'innovations, des tendances et des développements visionnaires de moteurs, des systèmes hydrauliques, des essieux et des systèmes électroniques ainsi que des logiciels et des pneus pour engins mobiles.

Dans son discours, le président de DLG, Carl-

Albrecht Bartmer, décrit la situation actuelle de l'industrie agricole : « En fait, nos agriculteurs de par leur ingéniosité, ont besoin d'outils qui les aident à prendre des décisions éclairées et qui automatisent les processus spécifiques. Et c'est ce que la technologie leur offre aujourd'hui : la collecte de données à base de capteurs, le positionnement GPS et l'utilisation de systèmes de contrôle électroniques pour l'agriculture de précision sans précédent sont actuellement une réalité. Toutes ces solutions utilisées sur le terrain sont exposés ici à Agritechnica. »

L'industrie des machines agricoles s'est énormément développée et est devenue à ce jour la pointe de la technologie. Selon les experts, toutes les industries innovantes comme les industries de l'automobile et de l'aérospatiale se sont forgées dans le moule et les normes initialement développés par l'industrie agricole. Cette référence mondiale stimule la motivation de DLG de promouvoir et de favoriser le dialogue inter-industries entre les visiteurs professionnels et exposants des systèmes et composants. D'où la démonstration de l'art de la technologie agricole aux visiteurs provenant des industries connexes telles que la construction, l'exploitation minière, la construction de routes et de terrassement, mais aussi aux autres intervenants de l'industrie agricole afin de partager les expériences entre industriels.

DÉVELOPPEMENT DES RÉSEAUX ET DE LA TECHNOLOGIE NUMÉRIQUE

Salut-tech, qui a été considéré comme un rêve il y a seulement quelques années, est sur le point de devenir une réalité aujourd'hui. Réseaux et technologie numérique offrent des solutions prometteuses pour l'agriculture. Le professeur Ludger Frerichs, directeur de l'Institut pour les machines mobiles et véhicules utilitaires à l'Université des Sciences Appliquées de Braunschweig, résume les connaissances qu'il a acquises au salon : « Les machines mobiles seront équipées de systèmes intelligents qui communiquent et gèrent les processus automatiquement. L'accent est mis sur le renforcement de la productivité et l'efficacité, l'utilisation judicieuse des ressources et des exigences telles que le fonctionnement sans pilote de la machine telle qu'elle est appliquée dans les échanges intra-logistiques. Pour automatiser des tâches complexes réalisées par des machines mobiles, il est nécessaire d'automatiser les fonctions de conduite et de la machine. Cela nécessite la recherche et le développement de la technologie nécessaire. Dialogues Croix-industrie, telle que promues par les systèmes et composants, encouragent l'interaction entre la communauté scientifique, les développeurs et les clients de R & D. »

UN PROGRAMME ÉDUCATIF VISANT À TROUVER DES SOLUTIONS PRATIQUES

Systèmes et composants a également accueilli un programme éducatif complet centré sur le thème principal de « Future Farming », qui reposait sur quatre piliers : l'efficacité, la fiabilité, l'ergonomie / sécurité et des ressources / protection de l'environnement. Toutes les activités au sein du programme éducatif tournaient autour du thème central et de ces quatre domaines, comprenant la technologie composée d'un large éventail de sujets, les voies guidées et un « Show spécial » avec l'impression 3D. Une technologie de l'avenir, qui a suscité un grand intérêt auprès des dirigeants et experts de l'industrie de l'élevage.



Charrue à disque et semoir intégré

Le Dr Andreas Herrmann, expert agricole du VDI (Association des ingénieurs allemands) a commenté le concept de la plateforme des fournisseurs croix-industrie : « Les machines agricoles sont la technologie la plus sophistiquée. Machines agricoles et leurs composants ont été développés en unités très complexes. Synchronisation et mise en réseau de ces ensembles mécaniques, hydrauliques et électroniques de manière optimale, est fondamentale pour un fonctionnement fiable. Cette approche holistique exige la contribution de toutes les industries. « Future Farming » est un pointeur important de la voie à suivre pour l'agriculture tandis que Systèmes et composants en est la plateforme idéale. »

Quant au Dr Raffaele Talarico, il confirme le grand succès de la plateforme des fournisseurs : « Nous percevons une forte croissance du marché des fournisseurs d'applications mobiles dans diverses industries. » Systèmes et composants, créé en 2013, comme une zone indépendante sous l'égide de l'organisateur de l'Agritechnica, la plus grande foire agricole du monde, DGL (Deutsche Gesellschaft Landwirtschafts-ou Société allemande d'agriculture), est une plateforme professionnelle internationale pour présenter les systèmes, modules et composants pour l'industrie de l'ingénierie agricole et connexes industrielle. DLG basé à Francfort am Main a été fondée par l'ingénieur et écrivain Max Eyth en 1885 et compte plus de 26 000 membres aujourd'hui. La DLG a organisé des expositions commerciales dans les secteurs agricoles et alimentaires depuis plus de 130 ans. Les principaux salons commerciaux les plus connus en dehors de l'Agritechnica comprennent EuroTier, EnergyDecentral et, avec Koelnmesse, Anuga FoodTec. Les prochains Systèmes et composants auront lieu du 14 au 18 novembre 2017 à Hanovre, en Allemagne.

Source : www.agritechnica.com
www.systemsandcomponents.com



Les tracteurs de la nouvelle génération d'Allemagne fédérale

Quand l'agriculture devient une passion

Pepytho Minko, 41 ans, marié, 4 enfants, ne lâche rien. Depuis tout jeune, Pepytho est passionné par la pousse de semences qu'il qualifiait à l'époque de magique. Depuis, il a approfondi l'étude du phénomène et s'est rendu à l'évidence : « Mon pays, le Gabon, a la chance d'être doté d'une terre fertile, le ciel nous envoie de la pluie plus de 200 jours/an, les terres sont disponibles... l'agriculture fera partie de ma vie. »

Par La Rédaction

Economie Gabon+ : A votre avis, qu'est-ce qui fait que le Gabon ne nourrit pas ses populations ? Tout est pourtant propice à l'exploitation agricole, au maraichage ? Quelles sont les raisons pour lesquelles les jeunes négligent ce secteur ?

Pepytho Minko : Je pense que le pétrole est la première cause de la désaffection des Gabonais pour l'agriculture. Nous avons vécu, jusqu'à présent, dans l'opulence et sans difficulté grâce à nos ressources pétrolières. Aujourd'hui, c'est différent, il faut se tourner vers d'autres ressources. L'agriculture est une de ces voies. Aujourd'hui, selon mes informations, 300 milliards de nos francs/an sont investis pour l'importation de notre nourriture. Il faut que nous apprenions à cultiver nos terres. Le maraichage, l'exploitation de la banane, de l'ananas sont des solutions intéressantes et rentables. La majeure partie de des fruits que nous consommons nous arrivent du Cameroun, d'Afrique du Sud, de Côte d'Ivoire et d'ailleurs. Pourquoi ? L'agriculture peut générer une économie différente en faveur des Gabonais, apporter une valeur ajoutée au pays en évitant à une certaine catégorie d'individus le chômage, en apportant par exemple du travail aux villageois.

Economie Gabon+ : Comment en êtes-vous arrivé à vous passionner pour l'agriculture ?

Pepytho Minko : J'ai été élevé par mes grands-parents, en province, qui semaient pour récolter et cela m'a toujours fasciné. Mes parents m'ont poussé dans ma scolarité. Après mon bac passé au Lycée Technique, je suis parti au Maroc poursuivre mes études dans le secteur des télécommunications et j'ai étudié les ressources humaines en cours du soir.

Je suis depuis 16 ans directeur des ressources humaines à la société Entraco. Malgré cette fonction que j'assume de 7h30 à 15h30, grâce à la mise en place par les autorités de la journée continue, j'ai pu me réserver du temps et commencer à exploiter 500 hectares dans un village situé à 42 km de Makokou. Ces terres m'ont été léguées par mes grands-parents. Sur 42 ha, j'ai 5 ha de cacaoyers, 1200 pieds de citronniers, et j'avais 8 ha de bananiers et + de 4000 pieds d'ananas. En 2015, j'ai malheureusement été victime du pillage d'un troupeau d'éléphants. J'ai perdu 19 millions de nos francs. J'ai dû me résoudre à n'exploiter que des cacaoyers et des citronniers, fruits qui n'intéressent pas les éléphants. Je le regrette profondément parce que les ananas que je cultivais, sans aucun engrais, c'est-à-dire 100% bio, étaient tout à fait exceptionnels. Ma terre m'a offert des ananas de 4 kg, ils étaient très charnus et remplis de sucre.

Cette immense perte, qui aurait pu me décourager, fut compensée par le Grand Prix d'excellence qui me fut décerné par JA Achievement cette même année 2015.



Pepytho Minko, dans sa parcelle de maraîcher



Pepytho Minko, Administrateur du « Grenier du Gabon »

Alors j'ai décidé d'acquérir 10 ha à la périphérie de Libreville, et dans un premier temps, d'en valoriser 3,5 ha, en me consacrant au maraichage sans délaisser la plantation de 2.000 pieds de bananiers. Tomates, aubergines, piments, courgettes sont mes produits phares. Je suis passé de l'exploitation manuelle à la petite mécanisation. Je veux me lancer dans l'agriculture contractuelle de proximité biologique. Cela se traduit par la vente directe du producteur au consommateur, sans passer par un intermédiaire. Je projette de livrer des paniers à la semaine, aux clients qui m'accorderont leur confiance. Mon carnet commence à se remplir et je m'en réjouis. Je veux tendre vers des produits et services de qualité. C'est mon concept. Je n'ai rien inventé, cela existe en Europe et ailleurs, et ça marche. Aujourd'hui, je produis 750 kg d'aubergines et 750 kg de piments par semaine que je scinde en sacs de 50 kg. Tout est pré-vendu.

Economie Gabon+ : Quelle est votre masse salariale ?

Pepytho Minko : A Makokou, j'ai fait le choix de sous-traiter par souci économique. Avant l'attaque des éléphants, j'employais 12 personnes que j'ai été dans

l'obligation de licencier. Elles me coûtaient 1.800.000 francs par mois, hors charge. Maintenant, nous définissons des heures de travail avec des volontaires et nous respectons l'indépendance et les obligations de chacun. J'ai confié Makokou à mon superviseur et je dois dire que tout va bien.

Je m'investis également dans un magasin commercial « La Gabonaise de chimie », qui a pour but de vendre des semences. Cela n'empêche pas de conserver les graines issues des plantes qui ont déjà produit, mais c'est un plus appréciable.

Economie Gabon+ : Quels sont vos objectifs ? Comptez-vous continuer à travailler pour la société Entraco en qualité de responsable des ressources humaines et en même temps gérer vos plantations ?

Pepytho Minko : Oui, et c'est grâce à mon patron, monsieur José Da Silva, que cela est possible. Nous partageons les mêmes valeurs et notamment celle de l'agriculture. Il y a un mois de cela, j'ai voulu démissionner mais il m'a proposé de rester et de m'aider à remplir mes deux missions. Il a mis un bull à ma disposition et m'a nettoyé 4 ha de terre. Il m'a présenté à ses amis espagnols qui sont aujourd'hui mes premiers clients de proximité. Permettez-moi de profiter de votre interview pour le remercier publiquement.

« La terre ne ment pas », disait notre défunt président de la République, Omar Bongo Ondimba.



La culture du piment, un produit porteur sur le marché local.

INTERVIEW DU DIRECTEUR GÉNÉRAL IGAD

Assurer la réinsertion sociale des jeunes dans des activités économiquement rentables

Avec un taux d'importation de ses denrées de 85%, le Gabon est fortement dépendant de l'extérieur pour sa sécurité alimentaire. L'agriculture, faible contributeur au PIB gabonais (environ 5,2% en 2007), est également affectée par un changement des habitudes alimentaires (la population est passée en 50 ans d'une nourriture largement à base de manioc et de banane, pour une nourriture à base de riz et de blé). Pour autant, le secteur agricole concerne directement 20% de la population nationale. Le Projet de Développement et d'Investissement Agricole au Gabon (PRODIAG) qui prend la suite du Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture Péri-urbaine (PADAP) et du Projet Extension Maraîchage, mis en œuvre aussi par l'Institut Gabonais d'Appui au Développement (IGAD) clôturés fin 2009, vise à sécuriser l'approvisionnement en biens alimentaires des principaux centres urbains gabonais par la promotion d'une agriculture périurbaine performante et respectueuse de l'environnement. L'objectif est d'atteindre en 2016 un ratio de 56% entre les importations alimentaires et la consommation alimentaire nationale.

Par Anne Marie Jobin



Pascal POMMAREL, Directeur Général de l'IGAD

Economie Gabon+ : M. Pom-marel, le développement des activités maraîchères au Gabon est opéré par l'Institut Gabonais d'Appui au Développement (IGAD) à travers deux projets principaux qui sont le Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture Péri-urbaine (PADAP) et celui de l'Extension Maraîchage, mis en œuvre aussi par l'Ins-

titut Gabonais d'Appui au Développement (IGAD) clôturés fin 2009. Et enfin, le Projet de Développement et d'Investissement Agricole au Gabon (PRODIAG) qui vise à sécuriser l'approvisionnement en biens alimentaires des principaux centres urbains gabonais. M. le directeur général, quels sont les objectifs principaux du PRODIAG ?

Directeur Général de l'IGAD :

C'est un projet du chef de l'Etat qui s'intègre au Plan Stratégique Gabon Emergent (PSGE) dans sa composante du Pilier « Gabon Vert ». Le Projet de Développement et d'Investissement Agricole au Gabon (PRODIAG) est en effet, l'un des principaux projets agricoles de l'Etat Gabonais pour la période 2011-2016. Ce projet qui prend la suite du Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture Péri-urbaine (PADAP) et du Projet Extension Maraîchage, mis en œuvre aussi par l'Institut Gabonais d'Appui au Développement (IGAD) et clôturés fin 2009, est appelé à confirmer les résultats acquis et à les amplifier. Il intervient principalement dans les secteurs de la production vivrière, de la production maraîchère, du petit élevage et de la transformation agroalimentaire, par un accroissement important de l'investissement. Il vise à sécuriser l'approvisionnement en biens alimentaires des principaux centres urbains gabonais par la promotion d'une agriculture périurbaine performante et respectueuse de l'environnement.

L'IGAD appuie le développement de la production et de la commercialisation des produits agricoles, ainsi que la structuration de la profession agricole, afin qu'elle participe au développement de son secteur d'activité, qu'elle pèse économiquement dans les filières agricoles et qu'elle prenne part en toute connaissance de cause aux décisions la concernant. La convention du Prodiag a été signée le 24 mai 2010 mais il n'a été officiellement lancée qu'en septembre 2012 parce qu'il y avait des conditionnalités à sa mise en œuvre et qui n'ont pu être levées qu'en fin 2012. La phase opérationnelle du PRODIAG n'a donc effectivement démarrée qu'à

partir du 1^{er} octobre 2012. Elle prendra fin le 24 mai 2017. Nous entrons dans la dernière du Projet de Développement et d'Investissement Agricole au Gabon (PRODIAG).

Economie Gabon+ : Pouvez-vous nous dire si les objectifs du PRODIAG ont été atteints ?

En termes de capacité de production, nous pouvons affirmer qu'elle est en cours d'être atteinte. Il faut reconnaître que ce projet a pris du retard dans sa mise en œuvre. Au niveau de l'élevage, nous n'avons pu réaliser que trois (3) unités d'élevage sur les 39 prévues. Tout le reste est en cours de finalisation c'est-à-dire que les marchés ont été passés et les unités sont en train d'être construites. C'est dire que la capacité productive au niveau de l'élevage est en place mais la production en elle-même n'est pas encore effective. Les difficultés auxquelles nous avons été confrontées relèvent du fait que la majorité des élevages est concentrée dans la province de l'Estuaire. A l'intérieur du pays, mise à part l'élevage des poules pondeuses, il est très difficile de trouver

des élevages classiques parce que la viande de brousse est d'accès facile et à moindre coût.

«L'imposition des taxes locales et l'exonération des taxes sur l'importation de ces produits constituent le frein au développement du petit élevage»

Le PRODIAG ne s'intéresse pas à l'élevage des bœufs parce qu'il nécessite des infrastructures spécifiques et appropriées, en particulier, la création des ranches. Conformément à la volonté du gouvernement, le programme s'étend sur l'ensemble des neuf provinces du

Gabon et touche principalement les filières identifiées par le projet comme prioritaires, à savoir banane, manioc, poules pondeuses, porcs et transformation des produits alimentaires. Par conséquent, nous nous employons à développer le petit élevage de poules pondeuses et de porcs pour lequel les capacités de revenus des éleveurs sont plus ou moins intéressantes. Or les poulets de chair congelés massivement importés et à des coûts excessivement bas des marchés mondiaux, ne permettent pas une production locale compétitive. En 2010, l'Etat gabonais a supprimé les taxes à l'importation des denrées alimentaires de première nécessité afin de diminuer le coût du panier de la ménagère. L'imposition des taxes locales et l'exonération des taxes sur l'importation de ces produits constituent le frein au développement du petit élevage.

Economie Gabon+ : Et l'état des lieux de la production maraîchère ?

La production maraîchères a aussi pris du retard du fait de notre positionnement autour des villes c'est-à-dire dans le périurbain. Et l'installation de nos unités de production dans le péri-urbain, nous cause des problèmes de disponibilités foncières. Cela s'explique par le fait que le périurbain n'est pas du domaine de l'Etat mais des communes et des propriétaires privés qui revendiquent davantage leurs droits. En sus, le coût du foncier dans le périurbain est très élevé. L'autre difficulté à laquelle nous sommes souvent confrontées, c'est que le maraîchage a des contraintes d'accessibilité à l'eau en toute saison. Parce que le maraîchage n'est pas une activité saisonnière. Toutefois si vous le faites, vous n'aurez aucune viabilité économique.

Dans la pratique, nous ne faisons pas de grands champs maraîchers mais des périmètres maraîchers. Les grands champs maraîchers nécessitent des infrastructures tels que le château d'eau et les systèmes d'adduction d'eau. S'agissant des activités maraîchères du Niger dont vous faites allusion, il faut comprendre qu'elles se font sur la base des nappes d'eau profonde : ce n'est pas le cas au Gabon. Pour sécuriser la production maraîchère, nous envisageons dans la phase suivante, de faire la culture maraîchère sous serre afin de mieux maîtriser le potentiel de l'eau disponible. Contrairement aux idées reçues, le maraîchage est plus facile en zone du sahel que dans la zone forestière.

Economie Gabon+ : Dans le cadre de vos activités du petit élevage, quelles sont vos relations avec la SMAG ?

Nous ne sommes pas des producteurs des œufs mais nous appuyons plutôt des éleveurs qui s'approvisionnent principalement en provende à la SMAG. Par rapport aux difficultés auxquelles ces éleveurs sont confrontés pour un approvisionnement régulier en aliments de bétail, nous sommes en train de construire de petites unités de provenderies à l'intérieur du pays comme cela se fait au Cameroun afin de faciliter l'accès en toute période en provende. Nous avons déjà installé trois unités dont deux dans la Ngounié, à Mouila et une à Port-Gentil où il sera construit deux autres unités.

Economie Gabon+ : Quels sont vos partenaires dans cet important programme de réduction des importations des denrées alimentaires ?

L'IGAD a pour mission d'assurer la réinsertion sociale des jeunes dans des activités économiquement rentables. Il intervient dans le renforcement des capacités des acteurs privés et associatifs des filières prioritaires afin d'optimiser le développement durable de la filière agricole. Notre principal partenaire reste l'Etat qui nous appuie pour réduire la dépendance alimentaire du pays et par conséquent résoudre le problème du chômage des jeunes et des femmes dans les centres urbains.

Economie Gabon+ : Pourquoi ce désintérêt des jeunes pour les activités agricoles ? Pourtant le travail de la terre est noble ?

C'est une situation qui relève d'une rupture



Planche des produits maraîchers de l'IGAD

générationnelle survenue depuis plus d'une trentaine d'années lors du boom pétrolier des années 70. En effet, les importants revenus pétroliers ont permis aux cadres et autres employés de l'Etat et du secteur privé d'assurer les besoins financiers et matériels des membres des familles de l'intérieur du pays. Ceux-ci profitaient de cette manne pour envoyer leurs enfants étudier en ville.

L'activité agricole est devenue secondaire et pendant les vacances scolaires, leurs enfants revenaient au village mais n'étaient

pas associés aux travaux champêtres. Il y avait comme une volonté affirmée des parents de ne pas intéresser leurs progénitures aux activités agricoles parce qu'ils ne voulaient pas qu'ils vivent la même vie

rurale qu'eux. La volonté des parents a fini par couper complètement leurs enfants des pratiques agricoles. L'arrivée de la crise économique a changé les donnees et l'activité agricole exige de la main d'œuvre mais une main d'œuvre rémunérée. Et les enfants qui acceptent de faire des travaux agricoles exigent des rémunérations élevées, cinq fois plus élevées qu'au Cameroun.

Il faut reconnaître que le métier de l'agriculture, même avec la mécanisation reste une profession difficile compte tenu des aléas auxquels les agriculteurs sont confrontés. D'un point de vue générationnel, les agriculteurs qui ont une expertise avérée du métier résistent aux aléas climatiques, à la chute des cours mondiaux, aux maladies des plantes et aux aléas du conflit Homme-Faune. Or un jeune qui vient de s'installer, abandonne souvent lorsqu'il est confronté à ses aléas. Au regard de ce qui précède, je dirai qu'il n'est pas facile de réinsérer les jeunes dans l'activité agricole parce qu'au moindre problème, ils désistent. 20% des agriculteurs que nous appuyons se désistent à cause des aléas causés par les éléphants.

Economie Gabon+ : A ce sujet la FAO a proposé une solution avec le lanceur des balles de piment qui à priori fonctionnent. Qu'en est-il de son efficacité ?

Ce n'est pas une solution nouvelle d'après les explications qui m'ont été données. Cette solution fonctionne mieux dans les pays sahéliens. La FAO nous a effectivement parlé des cartouches à piment mais l'on en parle

maintenant de moins en moins. Le chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba propose aujourd'hui la solution des clôtures électriques. Nous savons que des essais ont été faits dans les ranches de la Nyanga mais sans résultat efficient. Dans l'Ogooué

Ivindo, les agriculteurs ont creusé des tranchées qui n'ont pas non plus freinés l'intrusion des éléphants dans leurs plantations. Malheureusement nous devons reconnaître que les éléphants, chassés par les activités de braconnage et d'exploitations forestières de leurs habitats naturels, se sont habitués à l'homme après avoir quitté leur habitat naturel. Ils n'ont plus peur d'entrer dans les zones habitées. Ils ont appris à manger du manioc, de la banane, du maïs, des jeunes pous des palmiers, des agrumes etc. et ne peuvent plus s'en passer. Je pense que la solution réside dans la réintroduction de l'abattage administratif contrôlé des éléphants. Il faut bien sûr protéger les éléphants mais le premier devoir d'un Etat, c'est de protéger sa population.

Economie Gabon+ : Pouvez-vous nous dire un mot de vos relations avec les responsables du Programme Graine ?

Nous nous retrouvons assez régulièrement dans des ateliers où nous participons activement. Nous intervenons dans certains projets lorsqu'on nous le demande et nous apportons aussi nos conseils. Ces rencontres de travail n'ont pas jusqu'à présent, abouti à une véritable collaboration. Nous avons

constaté que l'on nous considère comme des concurrents alors que nous ne le sommes pas. Pour moi le Programme Graine doit pouvoir créer un contexte qui permette à l'agriculture familiale de se développer. Je le vois comme une opportunité et non une concurrence. Nous nous fixons comme objectif, la sédentarisation de l'agriculteur afin de réduire la pénibilité du travail agricole à travers l'introduction de la mécanisation. Actuellement, le secteur agricole traditionnel est moins attractif pour les jeunes parce que c'est une agriculture encore manuelle et pénible.

Economie Gabon+ : Quels sont vos partenaires financiers dans ce projet ? Quel est l'engagement de l'Etat ? Dépendez-vous à 100% de l'Etat ?

Oui et non. Le projet PRODIAG bénéficie d'un financement de l'Agence Française de Développement (AFD) et entend appuyer le développement de la production et de la commercialisation des produits agricoles, et structurer la profession agricole, afin qu'elle participe pleinement au développement économique. Le PRODIAG est issu de la convention de financement couverte à 80% par le prêt sollicité par l'Etat à l'AFD et les 20% restant est financé sur le budget de l'Etat. Ce prêt de l'Agence française de développement n'est remboursable qu'au terme du projet.

« Le Gabon se doit et peut parvenir à une autosuffisance alimentaire si les moyens lui sont offerts »

Economie Gabon+ : L'agriculture serait-elle un plan B qui compenserait le déficit pétrolier ?

Le pétrole comme beaucoup d'autres matières premières, est volatile de par les cours mondiaux. Pour moi, il est vital pour un pays de miser davantage sur son agriculture. Le Gabon se doit et peut parvenir à une autosuffisance alimentaire si les moyens lui sont offerts.

1^{ÈRE} FASHION WEEK GABONAISE

Réservez vos dates : du 6 au 11 juin pour profiter d'un événement haut en couleur

Par Anne Marie JOBIN



Coralie AUGUSTO, Directrice générale du SPA YACINE et ses hôtesse d'accueil

Economie Gabon + : Coralie Augusto, vous êtes arrivée au Gabon depuis 14 mois et vous êtes déjà impliquée dans de nombreux domaines. Expliquez-nous votre parcours

Coralie AUGUSTO, Directrice Générale du SPA YACINE : Je suis arrivée en février 2015. J'ai répondu à une sollicitation pour occuper le poste de directrice du SPA YACINE et le heureux hasard de la vie à fait concorder cette proposition avec notre souhait de nous expatrier, mon mari et moi.

Economie Gabon + : Quel est votre parcours professionnel ?

Je suis une ex infirmière puis j'ai suivi une formation de massage ce qui m'a amené à ouvrir un espace URBAN SPA à Nice puis un deuxième et un même un troisième. J'ai été recrutée par une école de soins "spécial SPA" où j'ai enseigné pendant 8 ans et enfin, j'ai créé ma propre structure ce qui m'a initié aux responsabilités inhérentes à tout chef d'entreprise.

Economie Gabon + : Nous comprenons que cet ensemble de facettes professionnelles séduisent un employeur. Néanmoins, comment s'adapte-t-on si rapidement à un nouveau pays, un nouveau climat et à une culture différente ?

Dès que j'ai posé mes pieds à l'aéroport, je me suis sentie chez moi, je n'ai rencontré aucun problème d'intégration. Je me suis adaptée sans aucune difficulté, au contraire, c'est

pour moi un enrichissement que de formuler différemment la technique managériale. Il faut rester à l'écoute, estimer tous les propos pour les prendre en considération.

Economie Gabon + : Au niveau du SPA YACINE, combien d'adhérents comptez-vous aujourd'hui ? Quelle ambiance règne dans ce grand espace ?

Chaque mois, environ 2.000 adeptes viennent s'entretenir sportivement, autant d'hommes que de femmes. En termes de capacité d'accueil, nous pouvons dispenser des cours de sport à 150 personnes/h en salle et en piscine. Quant au SPA, nous pouvons recevoir jusqu'à 15 personnes à l'heure. J'entretiens d'excellentes relations avec nos adhérent(e)s.

Economie Gabon + : Cette charge de travail ne vous empêche pas de vous investir dans l'organisation de manifestations importantes et novatrices comme la FASHION WEEK Caritative GABONAISE qui se déroulera du 6 au 11 juin. Quel a été le motivateur ?

En fait, quand je suis arrivée dans ces lieux, j'ai considéré qu'il était nécessaire de construire un salon de thé pour que nos adhérentes puissent se retrouver, partager un moment après le sport ou en attendant. C'est ainsi que deux pagodes ont été implantées et lorsque j'ai vu cette allée centrale, avec ses 3 marches j'ai tout de suite imaginé une scène digne de recevoir un défilé de mode. C'est très beau.

A l'occasion des fêtes de fin d'année, en 3 jours, nous avons organisé le marché de Noël et un petit défilé. Le succès ne

s'est pas fait attendre. Puis tout s'est enchaîné très vite. Chouchou Lazare est venu me rencontrer et nous avons immédiatement travaillé sur le projet de la FASHION WEEK GABONAISE qui sera donc effectif début juin.

Economie Gabon + : Combien de stylistes attendez-vous ? Quelles nationalités ? Combien d'hommes et combien de femmes ?

Il y aura une grande mixité. Nous aurons 14 stylistes gabonais et 4 stylistes panafricains. Un peu plus d'hommes que de femmes : voici quelques noms en exclusivité : Oscar OSIMO, Fabienne GRECO, Greg OMBOUROU ...

Les 3 écoles de la mode seront également très présentes et plus particulièrement le mercredi où elles disposeront du bel espace de l'Institut Français du Gabon pour organiser leur défilé. Il sera précédé d'une conférence débat qui portera sur le développement économique. C'est notre façon d'aider de jeunes créateurs à se faire connaître et à promouvoir leur savoir-faire.

Les invités du jury seront des personnes impliquées dans la mode mais aussi des jurés extérieurs pour donner un regard « coup de cœur » et non un regard professionnel. Nous avons invité Chouchou Lazare, Monsieur NGAKO Piwélé organisateur de l'Annual Show Africain (Camerounais), Malika Bongo, Nous serons entre 6 et 8 jurés, choisis et issus de divers horizons.

Autre aspect important : La FASHION WEEK GABONAISE Caritative donnera du travail à quelques 70 personnes de tous corps de métier : hôtesse, maquilleuses, habilleuses, service de sécurité, chauffeur

Economie Gabon + : Comment financez-vous une telle opération ? Cette FASHION WEEK présente aussi un aspect caritatif. Expliquez nous

Nous espérons financer cette grande première uniquement en créant des partenariats et en sollicitant des sponsors potentiels. Nous réservons à nos annonceurs une importante visibilité et un retour sur investissement incontestable en termes d'images.

Nous avons collégialement décidé de réserver les bénéfices de cet événement à l'association qui lutte contre la DREPANOCYTOSE. Pour récolter un maximum de fonds, nous avons plusieurs sources de revenus :

- Tous les jours des créateurs au SPA YACINE issus du secteur de la mode bien sûr mais aussi des accessoiristes, des chapeliers, des créateurs de chaussures, des maroquiniers, des bijoutiers ... exposeront leurs œuvres
- Les places pour le défilé seront proposées à la journée ou à la semaine. Il y aura une grille tarifaire pour répondre aux moyens de chacun. Par exemple, à la journée, les places seront vendues entre 5.000 et 45.000 Fcfa ou à la semaine de 180.000 à 250.000 Fcfa. Vous pouvez consulter notre site pour y lire tous les détails sur notre page Facebook : **Gabon FashionWeek** et bientôt sur le site : **www.gabon-fashionweek.com**
- Samedi 11 juin, un cocktail dînatoire de clôture est prévu au jardin botanique. 3.000 personnes peuvent y être accueillies. Des tables dressées pour 10 personnes seront à la vente à des tarifs différents : 500.000 Fcfa ou 1 million ou 2 millions de francs CFA. Ainsi que des places à l'unité de 35.000 Fcfa et 50.000 Fcfa par couple. Les prestations sont à découvrir sur notre site ou notre page Facebook.
- Cette soirée débutera par une vente aux enchères de tenues des Designers au profit de L'Association Caritative et sera suivie d'un concert VIP.



Les pagodes du SPA Yacine...



Entrée du SPA Yacine

LE GABON À L'ÉDITION 2016 DU FORUM DU SMSI

Mettre la puissance des nouvelles technologies au service du développement dans le monde

1 800 délégués du monde entier pour un seul but : transformer le monde grâce aux TIC. Des parties prenantes des pouvoirs publics, de la société civile et de l'industrie se sont réunis à Genève pour élaborer des stratégies propres à aligner les objectifs de connectivité à l'échelle mondiale, définis à Tunis lors du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) organisé par les Nations Unies, sur les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) fixés par les Nations Unies en vue de mettre à profit le potentiel de transformation des technologies de l'information et de la communication (TIC) afin d'accélérer le développement socio-économique dans le monde.

Par La Rédaction

Plus grand rassemblement annuel à l'échelle mondiale de la communauté des "TIC au service du développement", le Forum du SMSI est une tribune mondiale unique en son genre et un élément à part entière du processus permanent du SMSI. Il est essentiel de fournir un accès aux TIC équitable et financièrement abordable, en particulier pour les pays en développement et les populations marginalisées, en vue de parvenir à édifier une économie numérique véritablement inclusive. Le SMSI est le cadre dans lequel les TIC sont véritablement mises au service du développement, des groupes de multiples parties prenantes du monde entier s'y retrouvant pour échanger de bonnes pratiques et créer des partenariats fondés sur la collaboration.

L'UTILISATION DES TIC EN TANT QUE CATALYSEURS ET ACCÉLÉRATEURS DE LA RÉALISATION DES ODD

Le Forum est accueilli par l'UIT et organisé conjointement avec l'UNESCO, la CNUCED et le PNUD, en étroite collaboration avec les Nations Unies et d'autres institutions, dont la FAO, l'OIT, le CCI, le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, le PNUE, l'UPU, ONU Femmes, l'OMM, l'OMS, le PAM, l'OMPI et



Le ministre de l'économie numérique Pastor Ngoua Nneme au Forum SMSI de Genève

la Commission régionale des Nations Unies.

Présidée par l'ambassadeur Daniel A. Sepulveda, vice-secrétaire d'Etat adjoint et coordonnateur de la politique internationale en matière de communications et d'information du Bureau des affaires économiques et sociales au Département d'Etat des Etats-Unis, l'édition du Forum de cette année est consacrée au thème général « Grandes orientations du SMSI : appuyer la réalisation des objectifs de développement durable ». Le Tableau de correspondances SMSI-ODD, élaboré par les coordonnateurs des grandes orientations du SMSI et lancé en 2015, a été le principal mécanisme utilisé pour cartographier, analyser et coordonner la mise en œuvre des grandes orientations du SMSI et l'utilisation des TIC en tant que catalyseurs et accélérateurs de la réalisation des ODD.

La délégation gabonaise, qui comprend les représentants de l'ARCEP et de l'ANINF, est conduite par le ministre de l'Economie numérique, qui a pris part aux débats de haut niveau qui s'y sont déroulés. A l'occasion de cette édition du Forum 2016 du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) organisé par les Nations Unies, sur les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) fixés par les Nations Unies, le ministre Pastor Ngoua Nneme a présenté les politiques mises en place par le gouvernement dans le secteur des TIC pour réduire la fracture numérique au Gabon et contribuer ainsi à l'atteinte des ODD.

LE TAUX DE PÉNÉTRATION DE L'INTERNET MOBILE AU GABON À 76% ET À 193% POUR LE MOBILE

Tout en reconnaissant la réalité de la fracture numérique dans notre pays, qui exclut de fait encore une partie de la population, des possibilités qu'offrent les TIC, M. Pastor Ngoua Nneme a brièvement exposé sur les dispositions prises par le Gabon, qui est déterminé et convaincu du rôle majeur des TIC dans le développement social et économique, conformément aux principes définis par les Nations unies. Ces principes portent essentiellement sur la conception d'un plan sectoriel Gabon Numérique, composante du Plan stratégique Gabon émergent (PSGE) lancé par le président de la République, Ali Bongo Ondimba, pour doter l'ensemble du pays d'une infrastructure large bande ; le déroulement d'un réseau en fibre optique de près de 7000KM qui permettra de couvrir tout le territoire et l'arrière-pays en nouvelles technologies ; l'apport du secteur privé est aussi perceptible, car il accompagne les actions du gouvernement et permet d'accroître le taux de pénétration de l'internet mobile au Gabon à 76% et à 193 % pour le mobile ; les technologies de télécommunications 3G et 4G qui sont désormais disponibles et permettent davantage le développement de l'usage de l'internet mobile au Gabon. Enfin, l'état gabonais, grâce au service universel, veut aller au-delà et couvrir les zones dites blanches en TIC.

LA SPIN POUR VALORISER L'INFRASTRUCTURE CONSTRUITE PAR L'ETAT

Les mesures d'incitation sur le plan réglementaire pour capitaliser le potentiel numérique du pays sont nombreuses. La première mesure prise par le gouvernement gabonais a été de mettre en œuvre un cadre juridique et réglementaire stable qui permet de développer l'investissement. Le Gabon dispos, entre autres, d'une Autorité de régulation des communications électroniques et de la poste (ARCEP), d'une Agence nationale des infrastructures numériques et des fréquences (ANINF) pour la construction des infrastructures et d'une Société de patrimoine des infrastructures numériques (SPIN) qui a pour mission de valoriser l'infrastructure construite par l'Etat.

De même, le développement en cours d'un réseau d'incubateurs va permettre l'éclosion d'un tissu entrepreneurial dans le secteur de l'économie numérique à travers le projet e-Gabon. Cet écosystème va favoriser le développement des applications dans les secteurs comme l'e-éducation, l'e-santé. Cela se matérialise déjà avec des applications de mobile banking qui permettent à nos compatriotes d'effectuer en ligne des paiements de factures d'électricité. Le secteur privé y participe grandement.

Source : www.itu.int/net/pressoffice/press

Google Chrome, le navigateur le plus utilisé dans le monde



Même si c'est une courte avance, c'est quand même une avance. Le navigateur de Google coiffe au poteau Internet Explorer au premier trimestre de cette année. Google Chrome se hisse à 41,6 % des usages contre 41,3 % pour le navigateur de Microsoft. Inédit pour être souligné, c'est la première fois,

depuis fin avril, que Google Chrome arrive à dépasser Internet Explorer qui était jusque-là le navigateur le plus utilisé dans le monde.

Après des années de domination, comme le résume le site zdnet.fr qui reprend des chiffres de NetMarketShare,

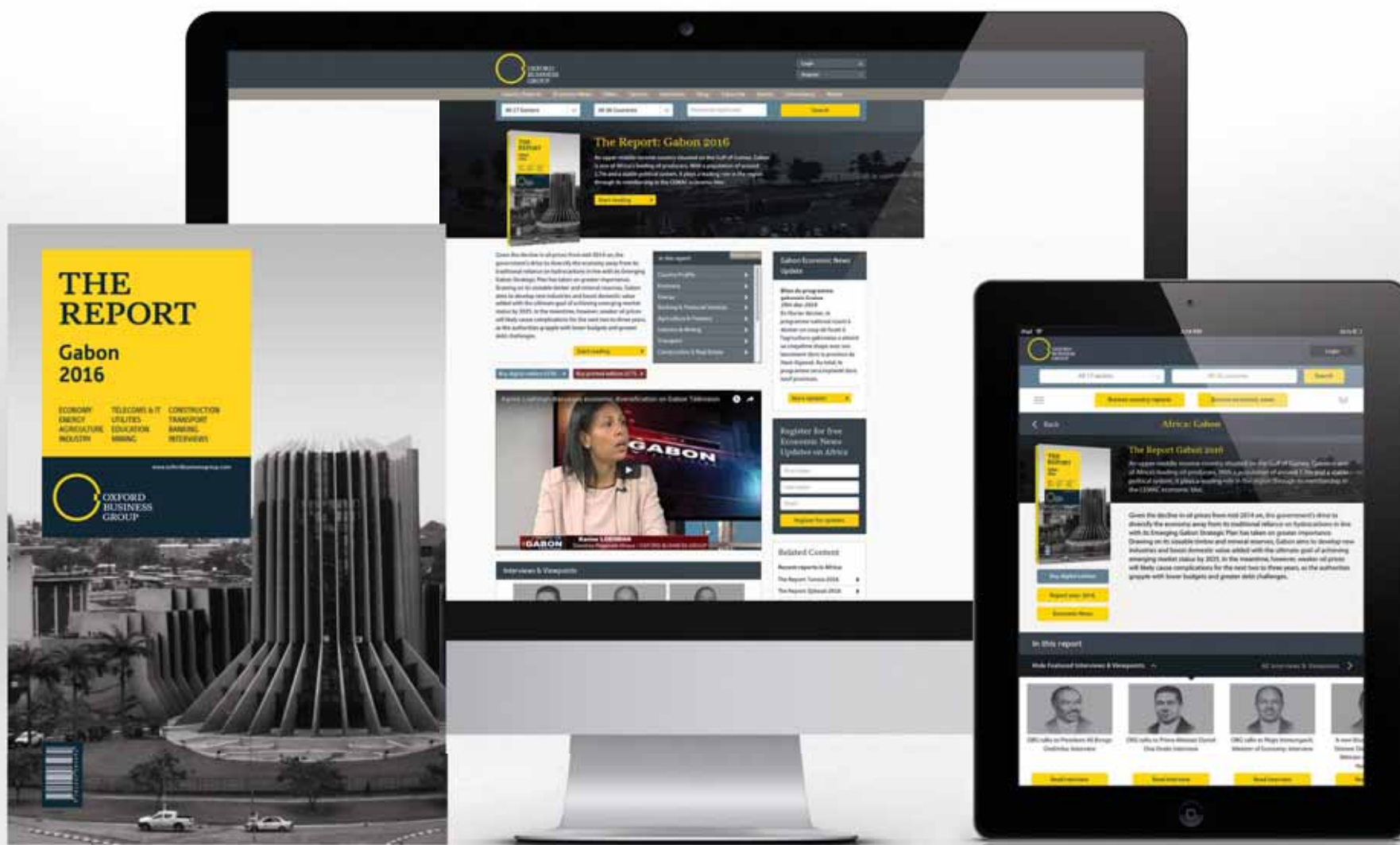
l'application de Microsoft cède le trône. Mais, c'était prévisible semble dire le site. Depuis décembre 2014, la part de marché d'EI ne cesse de dégringoler. Elle est passée de 59,1% à 41,3% fin avril, toutes versions confondues. Pendant ce temps, sur la même période, Chrome est passé de 22,6% à 41,6% aujourd'hui. Des performances pas du tout extraordinaires quand on sait que le navigateur de Google a été notamment soutenu par de nombreuses campagnes de publicité, et en Europe par une décision de la commission européenne obligeant Microsoft à offrir le choix lors de la première exécution de Windows.

INTERNET EXPLORER A RECU DE 12,7%

Les mauvaises nouvelles concernent aussi Firefox, dont la part de marché dans le monde est redescendue à

9,7% contre 11,7 % en 2015. Inutile de chercher loin, l'application de Google est passée par là. Trois facteurs expliqueraient ces contreperformances d'après le site zdnet.fr, une qualité en constante baisse, une consommation de mémoire vive de trop et des plantages à répétition qui ont fini par énerver les internautes. Mais, des performances, Chrome en a déjà enregistré en France depuis. Zdnet.fr révèle que l'application de Google était en tête avec 50,28%. Firefox, l'ancien champion du marché français, est cloué au sol depuis plusieurs mois avec seulement 22,94%. Pendant ce temps, Internet Explorer a reculé de 12,7% dans l'Hexagone au moment où Microsoft Edge, le navigateur par défaut de Windows 10, se console avec 3 % des usages.

Source : CIO Mag



ALGÉRIE, BAHRÉÏN, BRUNÉI DARUSSALAM, COLOMBIA, CÔTE D'IVOIRE, DJIBOUTI, EGYPT, EAU: ABU DHABI, EAU: DUBAI, EAU: RAS AL KHAIMAH, **GABON**, GHANA, INDONÉSIE, JORDANIE, LES PHILIPPINES, KENYA, KOWEÏT, MEXIQUE, MONGOLIE, MAROC, MALAISIE, MYANMAR, NIGERIA, OMAN, PANAMA, PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE, PEROU, QATAR, ARABIE SAOUDITE, AFRIQUE DU SUD, SRI LANKA, THAÏLANDE, TRINITÉ-ET-TOBAGO, TUNISIE, TURQUIE, VIETNAM

Le monde au bout des doigts

L'investissement au cœur de rapports économiques indépendants dans plus de 30 pays.

Créer aujourd'hui la croissance économique de demain.

«Des informations essentielles pour ceux qui envisagent de travailler dans le pays.»
Financial Times



THE INSIDE EDGE
www.oxfordbusinessgroup.com
gabon@oxfordbusinessgroup.com
@OBGinsights

Une nouvelle liaison fibre optique au Gabon pour accroître la connectivité du pays

Dans le cadre de son projet d'amélioration de la connectivité numérique, Libreville a annoncé que les travaux d'interconnexion par fibre optique du Congo au Gabon devraient s'achever au mois de juin.

Par La Rédaction

L'installation du câble de 1 075 km de long, qui est clé dans le développement de l'Internet mobile et de couverture haut débit fixe au Gabon, était terminée à 70% en mars, selon les médias locaux.

Ce câble sera l'artère principale de fibre optique du pays et fait partie intégrante de la stratégie de développement à long terme du gouvernement, le Plan Stratégique Gabon Emergent (PSGE), qui a pour objectif de diversifier et de renforcer l'économie, tout en créant davantage de croissance inclusive.

Le PSGE vise notamment à améliorer l'accès à Internet, en particulier dans les zones rurales, à accélérer le débit d'Internet et à construire un réseau fibre optique de base pour le pays.

INDICATEURS DE CONNECTIVITÉ

La connectivité Internet internationale du Gabon a été multipliée par huit ces trois dernières années, alors que le taux national de pénétration des services Internet s'élève à 86%, selon Pastor Ngoua N'neme, ministre de l'Economie Numérique et de la Poste, contre 19,6% au Ghana et environ 24% en Algérie.

La pénétration mobile a quant à elle atteint les 193%, même si le taux de pénétration

des utilisateurs uniques est probablement plus bas étant donné l'habitude dans le pays de posséder plus d'une carte SIM.

Le fort taux d'urbanisation du Gabon, avec plus de la moitié de la population vivant dans les villes de Libreville et Port-Gentil, a contribué au développement fulgurant d'Internet. Cependant, les zones rurales sont traditionnellement beaucoup moins connectées et la connectivité du dernier kilomètre reste coûteuse.

LIAISONS RÉGIONALES

Le câble de fibre optique Gabon-Congo devrait améliorer l'accès de l'utilisateur final dans des régions plus reculées en stimulant la capacité de données mobiles du pays ; une alternative abordable et plus facile à mettre en place que l'installation d'infrastructures fixes dans des régions faiblement peuplées et particulièrement boisées.

La liaison, dont le tracé suit largement le Transgabonais, la voie ferrée qui traverse le pays d'est en ouest, devrait permettre aux fournisseurs de services Internet et aux opérateurs télécoms de stimuler la connectivité nationale et de déployer des services 3G et 4G dans les provinces de l'Estuaire, du Moyen-Ogooué, du Haut-Ogooué, de l'Ogooué-Lolo et de l'Ogooué-Ivindo. L'objectif final est de connecter cette

nouvelle liaison au câble de fibre optique sous-marin ACE (Africa Coast to Europe) existant, long de 17 000 km, afin de couvrir les neufs chefs-lieux des provinces du pays.

« Le développement de la fibre optique au Gabon servira de relais de croissance dans les régions reculées et permettra le développement d'une large gamme d'activités économiques dans le cadre du PSGE », déclare Kevin Yan, Directeur Général de Huawei Gabon, à OBG.

La construction de la liaison fibre optique Gabon-Congo est prévue en cinq phases et fait partie du programme Central African Backbone (CAB) qui englobe plusieurs projets pour un montant total de 215 millions de dollars et vise à relier le Gabon, le Cameroun, la République centrafricaine, le Tchad, la République démocratique du Congo, le Congo, et São Tomé et Príncipe d'ici fin 2019.

Le coût total de ce projet transfrontalier, réalisé par China Communications Service International, est estimé à 109 millions de dollars et financé par la Banque mondiale avec des prêts à hauteur de 58 millions de dollars, et par d'autres contributeurs tels que la Banque africaine de développement, des gouvernements locaux et des partenaires privés.

En outre, le réseau actuel du Gabon est déjà connecté au câble sous-marin de l'Atlantique sud 3/Afrique de l'Ouest, qui relie les pays d'Afrique de l'Ouest à l'Europe et a été mis en place en 2002, et au câble ACE, qui s'étend de la France à l'Afrique du Sud et a permis de multiplier par quatre la capacité à haut débit du pays, pour atteindre les 4,9 Gb/s.

« L'introduction du câble de fibre-optique ACE, ainsi que l'investissement national en termes de capacité de fibre optique et de dorsale hertzienne, et de réseau mobile 3G et 4G, a permis d'accroître l'accessibilité à un coût abordable », déclare à OBG James Wilde, directeur financier d'Airtel. « C'est particulièrement important pour les familles aux revenus les plus modestes et les petites entreprises dans l'arrière-pays. Le résultat net est une amélioration du service et l'accès à l'information, ce qui favorise à son tour l'éducation et la diversification ».

ECONOMIE NUMÉRIQUE

Une connectivité accrue devrait également engendrer des bénéfices économiques. Une augmentation de 10% de capacité à haut débit devrait générer une hausse de 1,3 point de pourcentage de croissance du PIB, selon l'Agence Nationale des Infrastructures Numériques et des Fréquences (ANINF), qui supervise la transition numérique du Gabon.

Le secteur TIC, qui emploie plus de 12 000 personnes, contribue déjà à environ 5% du PIB, avec un chiffre d'affaires de 293 milliards de francs CFA (447 millions d'euros) en 2014, selon N'neme.

« Le déploiement de la 4G donne au Gabon un fort avantage concurrentiel parmi les membres de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale, tout comme le revenu moyen par utilisateur du pays, qui est entre trois et quatre fois plus élevé que d'autres pays de la région », précise Kevin Yan à OBG.

Cette mise à jour économique portant sur le Gabon a été rédigée par Oxford Business Group.

NUMÉRIQUE ET ÉDITION DANS L'ESPACE FRANCOPHONE

« Le numérique et le secteur de l'édition : panacée ou enfer ? Le livre face aux défis de la modernité »

« Le numérique est un moyen de s'affranchir des barrières physiques, de garantir une diffusion universelle de la littérature francophone, dans toute sa diversité », a affirmé madame l'ambassadeur Anne Lugon-Moulin, chef de la division Afrique subsaharienne et Francophonie du Département fédéral des affaires étrangères, en ouverture de la journée des Assises de l'édition francophone du 27 avril à Genève en Suisse.

Par La Rédaction



Salon des livres africains à Genève

Le numérique est créateur d'opportunités, que ce soit au niveau de la diffusion dans le domaine des sciences humaines, qui a très vite pris le virage, mais également au niveau de la diffusion littéraire entre le Nord et le Sud. Dans cette mouvance de mutualisation et d'émulation, on trouve Cairn. info, le réseau de coédition des Editions d'en bas, L'Oiseau

les vitesses du développement du marché. Tandis qu'en France certains éditeurs, comme Luce Wilquin, reçoivent des aides pour entamer la numérisation de leur catalogue, d'autres doivent avant tout lutter pour trouver un lectorat, comme les éditions Elyzad en Tunisie ou Amalion Editions

Indigo, Bookwitty ou encore l'Alliance internationale des éditeurs indépendants. Tous ces organismes défendent la bibliodiversité et la valorisation des acteurs locaux, à tous les niveaux de la chaîne de production.

Cependant, les réalités économiques et politiques des pays de la francophonie entraînent des différences dans

au Sénégal. Le numérique a forcé certains secteurs à se réinventer. Le réseau des libraires, notamment, doit lutter contre les géants d'Amazon et Apple qui ont le monopole sur le livre numérique. Les enjeux sont culturels, économiques et politiques, comme l'a rappelé Guillaume Decitre.

Les intervenants et intervenantes s'accordent néanmoins sur un point : la révolution numérique n'en est qu'à ses balbutiements. Si des solutions sont en cours de développement, il n'existe pour l'heure pas de marché pour le livre numérique au niveau des éditeurs locaux. Alain Nevant, des éditions Bragelonne, a rappelé que l'on parle de marché lorsque les acteurs peuvent vivre de cette activité, pour le livre numérique c'est loin d'être le cas.

Alors la question demeure : le numérique est-il une utopie ? Tous les fantasmes de diffusion des contenus s'effondrent-ils face aux lois du marché ? La question n'est pas tranchée, mais les échanges de cette journée ont montré la richesse des réflexions autour du livre numérique. En tous les cas, comme l'a rappelé François Bon, nous avons la chance de vivre une période de transition, c'est l'occasion de décroquer les procédés d'édition, de diffusion, mais aussi et surtout de création. « Ouvrons ! », a-t-il scandé.

Source : www.francophonie.org

FOIRE AUX STAGES 2016

Le Mobile Banking, nouveau levier de croissance

Une 2^e édition 2016 riche en thèmes et en ateliers pratiques devant permettre d'initier les étudiants aux réalités professionnelles, de stimuler en eux l'envie de s'accomplir et d'oser rêver plus grand et, enfin, de rapprocher les programmes scolaires et universitaires des réalités professionnelles.

Par La Rédaction



Les stands des sponsors

Organisée en partenariat avec BBS du 27 au 28 mai 2016, la foire aux stages, en sa 2^e édition, est une initiative des étudiants de grandes écoles et autres établissements universitaires de formation professionnelle. Confrontés à la frilosité des entreprises à leur accorder des périodes de stages, les étudiants, sous l'impulsion de M. ALLOGO ONDO Clotaire, ont décidé de se regrouper dans un même établissement, BBS du Groupe BGFIBank, pour profiter de l'expertise des dirigeants d'entreprise et des responsables des administrations publiques. Il s'agit aussi d'une plateforme permettant aux professionnels d'édifier les jeunes sur le thème central de la Foire qui porte cette année sur « *Le Mobile Banking, nouveau levier de croissance* ». D'où la dénomination de foire aux stages. En

effet, une foire est à la fois un espace (dédié) et une manifestation commerciale où se rencontrent les exposants d'un même secteur d'activités et leurs potentiels clients.

A propos de la foire aux stages, sponsorisés par des sociétés de la place, les organisateurs en ont fait non seulement un véritable « *marché aux stages* », mais également un cadre de rencontres et de partage entre d'une part le milieu universitaire (étudiants, enseignants) et les professionnels des administrations publiques et privées (patrons, entrepreneurs, cadres). Il s'agit entre autres d'initier les étudiants aux réalités professionnelles, de stimuler en eux l'envie de s'accomplir et d'oser rêver plus grand et, enfin, de rapprocher les programmes scolaires et universitaires des réalités professionnelles.

RENCONTRES, ÉCHANGES ET FORMATIONS DIVERSES

La foire aux stages est en fait un grand événement dont le principe fondamental est de l'organiser au cœur même du cadre scolaire. C'est dans cette optique que le site retenu pour deuxième édition de la FAS 2016 sera la BBS (BGFI Business School). A cette occasion, chaque étudiant a l'obligation de se soumettre à un ensemble de tests (savoir, savoir-être, savoir-faire). Ces tests qui sont élaborés par un professionnel en la matière, ont pour objectif de rappeler aux étudiants que le milieu professionnel exige le mérite et l'excellence. Enfin, une conférence de presse



Les stagiaires de la Foire aux Stages 2015



Sponsor Airtel Gabon

est organisée afin de donner un large écho à l'événement et d'attirer d'autres jeunes aux éditions suivantes. Il s'agit aussi d'une plateforme permettant aux professionnels d'édifier les jeunes sur le thème central de la foire.

Lors de la FAS en sa première édition tout comme en celle-ci, des ateliers sont organisés pour permettre des rencontres, des échanges et des formations diverses. C'est ainsi qu'il est prévu pour la FAS 2016, des ateliers sur l'entrepreneuriat (un cadre d'échanges entre jeunes entrepreneurs gabonais et les étudiants (partage d'expériences) ; le management (un atelier d'échanges entre patrons (et cadres dirigeants) et étudiants) ; l'auto-valorisation (un atelier dans lequel le jeune est édifié sur la rédaction du CV et sur le réseautage) ; et la découverte (un atelier pratique dans lequel les étudiants vont à la découverte d'un métier précis).

Emploi de la main-d'œuvre occasionnelle au Gabon

L'emploi occasionnel correspond à une activité précisément définie qui ne relève pas de l'activité habituelle et normale de votre entreprise. Cette tâche doit être ponctuelle, non durable mais elle peut se reproduire.

Par la Rédaction



occasionnelle correspond au travail journalier (1 jour) ou hebdomadaire (1 semaine). Le salaire est payé à la fin de cette période : le contrat peut être renouvelé le lendemain ou la semaine suivante.

Le Code du travail dispose que : « *Au-delà de la période d'un mois, si l'engagement se poursuit par la volonté, même tacite des parties, cette prolongation confère au contrat le caractère de contrat à durée indéterminée (CDI), nonobstant toute clause prohibant la tacite reconduction.* »

Il peut s'agir par exemple de la réalisation d'un audit ; des travaux d'informatisation d'un service ; du recrutement d'un traducteur pour une opération déterminée ; du recrutement d'un manutentionnaire ; de l'exécution de travaux de construction ou de réaménagement des locaux ; de l'organisation d'un événement exceptionnel. Soulignons que le recrutement d'un travailleur pour un ou quelques jours (1 mois maximum) doit obligatoirement être constaté par un écrit. Il s'agit en général d'un contrat à durée déterminée (CDD) qui doit comporter toutes les mentions obligatoires telles que : la description précise de la tâche à exécuter ; la date de fin du contrat : ce contrat ne peut être conclu qu'à terme précis, il faut donc évaluer le temps nécessaire à l'exécution de la tâche ; le renouvellement : un seul renouvellement est autorisé. La durée totale, renouvellement compris, ne doit pas dépasser un mois. C'est ce qui résulte des dispositions de l'article 26 du Code du travail.

En effet, l'emploi de la main-d'œuvre

Cela signifie que si, à l'issue de la période d'un mois, le travailleur est toujours présent dans l'entreprise et continue d'y exercer sans que cela ne soit mentionné par écrit, le contrat de travail dont il bénéficiait sera automatiquement requalifié en CDI. C'est donc dire que le défaut d'écrit entraîne une requalification immédiate du contrat. C'est ce qui a donné lieu à un célèbre arrêt de la Cour Suprême du Gabon en 2007 à propos de l'affaire Beka B'Ondo, manutentionnaire avec la société de manutention SAGA.

Précisons aussi que les risques professionnels encourus par le travailleur journalier ou hebdomadaire pendant le temps où il a prêté ses services à l'employeur sont à la charge de ce dernier si le travailleur n'a pas été assuré. C'est ce qui résulte de l'article 26 alinéa 3 du Code de travail. En effet, le contrat pour l'exécution d'un ouvrage ou d'une tâche déterminée ou à défaut des contrats journaliers ou hebdomadaires sont régis par les dispositions des articles 25 et 26 du Code du travail.

ECHOS ews

VOS ANNONCES LOCALES



Pour toutes vos annonces, contactez
notre service commercial



+241 01 44 11 62

servicecommercial@economie-gabon.com

BON VOYAGE



BP & TOUR

Spécialiste des voyages en République de Sao Tomé et Principe, BICS TOUR vous propose d'organiser vos séjours d'affaires et/ou privés sur l'île chocolat. Pour une escapade le temps d'un WE, un séjour en famille ou organisation de séminaires / réunion de cadres dans un environnement dépaysant, BICS TOUR vous donne rendez-vous pour vous informer en détail

bics.tour@gmail.com

(241) 04.61.94.50. / 03.35.87.35. / 03.35.88.35

(239) 996.77.00. / 994.66.33.

COUP DE COEUR

À LOUER : CASE à la POINTE DENIS



TOUT ÉQUIPÉE

- Cuisine américaine
- 3 chambres doubles
- 1 chambre enfants
- Case entièrement climatisée
- Gardiennée

Tel : 05 30 18 80

BONNE ACQUISITION

Dans le lotissement MANGOUBA de 75 ha, idéalement situé à proximité du stade de l'Amitié de Libreville. Parcelles de 470 à 1500 m². Terrains viabilisés avec Titre Foncier à partir de 40 000 fcfa/m²



Contacts : BICP - 01 73 18 80 / 01 73 17 55 / e-mail : pchandezon@gmail.com

SERVICE +



- ✓ MÉNAGE & REPASSAGE
- ✓ GARDE D'ENFANTS À DOMICILE
- ✓ PLACEMENT DU PERSONNEL DE MAISON
- ✓ NETTOYAGE INDUSTRIEL

Services aux particuliers et aux entreprises.

Pour vos tâches ménagères, la garde de vos enfants ou encore le nettoyage industriel, Teha s'engage à établir une collaboration efficace et pérenne avec ses clients par la mise à disposition d'un personnel qualifié, fiable et à l'écoute.

L'engagement de Teha est de rehausser les valeurs du travail et l'intégrité par une formation efficace de son personnel.

Découvrez les services sur mesure de Teha en suivant le lien :



www.tehaservices.com



- Archivage
- Gestion électronique de documents
- Numérisation
- Base de données
- Solutions décisionnelles
- Maintenance Administration réseau Système
- Services à valeur ajoutée (SMS - Vocal)
- Intranet - Sites web
- Développement de logiciels
- Solutions antivirus
- Formation

www.sahelys.com

Intégrateur de Solutions Informatiques
L'Excellence au service du client

N° RCCM : 2006B04936- NIF : 785241M
Montagne Sainte, Face immeuble Dumez, 142, Rue clinique BIYOGUE B.P. 23167 Libreville (Gabon) - Fax : (241) 01 73 29 30 - Tél. (241) 01 77 85 68 - Cel. (241) 04 83 00 01 / 05 43 49 49 / 06 42 35 35 E-mail : contact@sahelys.com

Prochaine édition

5^{ème} anniversaire
50^{ème} numéro

Une page se tourne



CONSO
& SANTE

Du miel pour s'éclaircir les yeux, l'astuce beauté dangereuse

« Tout ce qui est naturelle n'est pas forcément bon pour la santé »

L'idée de fabriquer ses propres cosmétiques séduit de plus en plus d'internautes. Un phénomène qui peut s'avérer dangereux quand les recettes sont concoctées par des novices en cosmétologie. Comment fabriquer son déodorant, comment faire soi-même son masque pour le visage ou son shampoing... Les DIY (Do It Yourself) beauté fleurissent sur Internet. Une tendance qui montre toutefois ses limites.

Synthèse de la Rédaction

Deux chercheuses de l'université de Nantes tirent la sonnette d'alarme dans une tribune récemment publiée sur le site The Conversation. « Le désamour vis-à-vis de l'industrie cosmétique rend les consommateurs méfiants à l'égard des médicaments et des cosmétiques », explique à L'Express Céline Couteau, maître de conférences en pharmacie industrielle et cosmétologie. Enumérant les grands scandales qui ont secoué l'industrie pharmaceutique comme celui des prothèses PIP ou du Médiator, la chercheuse observe cette tendance des méthodes dites « naturelles » avec attention.

Ces méthodes ne sont pas si anodines selon ces deux spécialistes. Après le scandale provoqué par la jeune Youtubeuse Enjoy Phoenix et son masque allergisant à la cannelle, les chercheuses dénoncent une technique partagée sur de nombreux forums et blogs ou tutos beauté : l'éclaircissement des yeux avec du miel.

MÉTHODE NATURELLE TRÈS ANCIENNE

Comme l'explique la Youtubeuse Kay EhHey, dans une vidéo qui totalise plus d'un million et



demi de vues, ou la blogueuse Ellia Rose, cette méthode « naturelle » est très ancienne. Il suffit de « diluer du miel pur dans de l'eau minérale » puis d'injecter une goutte de la mixture dans chaque œil. Une méthode à renouveler au minimum matin et soir. De nombreux clichés avant-après dévoilent les résultats des personnes qui ont testé pour prouver l'efficacité de la technique.

POURQUOI C'EST DANGEREUX ?

« Il est dangereux de fabriquer des cosmétiques sans avoir les connaissances requises en cosmétologie », explique Céline Couteau. La spécialiste détaille : « Tout produit qui touche la zone oculaire doit être stérile et doit avoir un PH neutre. On croit à tort que le miel est antiseptique car il contient des ingrédients à caractère antiseptique. »

Si les risques ne sont pas encore évalués, aucune étude n'a encore été réalisée sur cette expérience, les deux chercheuses incitent à la prudence. « Nous n'avons pas assez de recul mais introduire des produits non stériles dans les yeux peut provoquer une infection et des lésions de la cornée », prévient la maître de conférences en pharmacie industrielle et cosmétologie. « Tout ce qui est naturelle n'est pas forcément bon pour la santé », conclut-elle.

Source : www.lexpress.fr

AGENDA

Le 8 juin 2016, Invest in Data Center Africa, organisé dans le cadre de Data Cloud Europe, se réunira au Forum Grimaldi à Monaco, pour discuter des investissements actuels et à venir dans les centres de données d'Afrique, de la connectivité par le biais de câbles sous-marins et de la fibre optique noire, de l'approvisionnement en énergie, du Cloud, de l'investissement en informatique, des risques et de la disponibilité du financement (<http://www.DataCloudCongress.com/africa>).

Atelier sur la confidentialité des données et techniques d'anonymisation des microdonnées du 4 au 12 juillet 2016 à Libourne en France. AFRISTAT organise régulièrement des ateliers techniques sur divers sujets afin de renforcer les capacités techniques de ses experts et des cadres des Etats membres.

Le Gabon abrite du 4 au 16 mai 2016, le 5e Sommet Panafricain des Jeunes Leaders des Nations Unies. L'annonce a été faite par Laurina Moyi, conseiller en charge de la Stratégie Nationale de la Jeunesse représentant le ministre de la Jeunesse et des Sports qu'accompagnait le Dr Djibril Diallo, président d'honneur mondial du Réseau des Jeunes Leaders des Nations Unies (ROJALNU) et du directeur régional de l'ONUSIDA pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre lors d'une récente conférence de presse au siège du Conseil National de la Jeunesse à Libreville. Organisé par le ROJALNU avec l'appui de l'ONUSIDA, ce Sommet est sous la tutelle du Gabon qui accueillera pas moins de 300 jeunes Africains. Un rendez-vous qui aura pour thème : « Sommet de Libreville vers la réunion de haut niveau de New York : engagement et leadership des femmes et des jeunes contre le VIH/SIDA pour réaliser les Objectifs de Développement Durable (ODD) ».

Smart City Expo Casablanca : 18 et 19 mai 2016 à Casablanca

Casablanca est fin prête pour la première édition africaine de l'événement Smart City Expo qui se tiendra du 18 au 19 mai 2016, sous le thème de «La ville ouverte, inclusive et innovante». L'événement sera composé d'un forum-exposition et d'une plateforme B to B de mise en relation des entreprises locales et étrangères.

Les Assemblées annuelles de la BAD se tiendront, cette année, du lundi 23 au vendredi 27 mai 2016, au Centre international de conférences de Mulungushi à Lusaka, en Zambie. La 51e édition des Assemblées annuelles de la Banque africaine de développement et la 42e Assemblée de son Guichet concessionnel, le Fonds africain de développement (FAD), auront pour thème « Énergie et changement climatique » et portera sur l'une des « Cinq grandes priorités de la Banque, notamment « Éclairer l'Afrique et l'alimenter en énergie »



Recette du mois

PANCAKES aux fruits rouges



TEMPS DE PRÉPARATION : 5 MINUTES
TEMPS DE CUISSON : 2 MINUTES

INGRÉDIENTS (POUR 6 PERSONNES) :

250 G DE FARINE
- 50 CL DE LAIT
- 60 G DE FRUITS ROUGES
- 3 OEUFS
- 1 CUILLÈRE À SOUPE DE LEVURE
- 1 PINCÉE DE SUCRE
- 30 G DE BEURRE FONDU

PRÉPARATION DE LA RECETTE :

DANS UN BLENDER, MÉLANGER RAPIDEMENT LES OEUFS, LES FRUITS ROUGES, LA FARINE, 2 PINCÉES DE SEL, LA LEVURE, LE LAIT ET LE BEURRE FONDU.
LAISSER REPOSER 30 MIN.
FAITES CHAUFFER UNE POÊLE À CRÊPES. VERSER DES PETITES LOUCHES DE PÂTE, DÈS QUE LES BULLES APPARAISSENT, RETOURNER LE PANCAKE ET LAISSER LE CUIRE QUELQUES SECONDES. SERVIR TIÈDE, ACCOMPAGNÉ DE SIROP D'ÉRABLE OU DE BEURRE.

LE MOT DU CHEF : "VOUS RETROUVEZ TOUS LES JOURS DES 7H00 DU MATIN AU DON VINCENZO NOS PETITS DÉJEUNERS, ET NOS DIFFÉRENTS PANCAKES"



UNE GAMME DE VINS COMPLÈTE : CLOS DE LA BRESSE

Géant CKdo LIBREVILLE
Super CKdo LIBREVILLE PORT-GENTIL
Maxi CKdo LIBREVILLE

CLOS DE LA BRESSE
VINS DE FRANCE

LE GRENACHE DE CE ROSÉ LUI DONNE UN NEZ RÉGLISSÉ QUI S'AFFIRME ENCORE PLUS EN BOUCHE. IL ACCOMPAGNERA PARFAITEMENT LES POISSONS GRILLÉS, LES VIANDES BLANCHES AINSI QUE LES GRILLADES. LA PLUS BELLE SURPRISE QUE NOUS RÉSERVE LE ROUGE CLOS DE LA BRESSE SE RÉVÈLE EN BOUCHE, AVEC DES SENSATIONS MÉLANGÉES DE VELOURS, D'ÉPICES, DE FRUITS ROUGES CROQUANTS ET DE RÉGLISSE. CETTE CUVÉE HONORERA VOS CONVIVES ET S'APPRÉCIERA TOUT PARTICULIÈREMENT AVEC UN CARRÉ D'AGNEAU, UNE CÔTE DE BOEUF OU UNE ENTRECÔTE AU SAINT-MARCELLIN.

CECAGADIS

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. CONSOMMER AVEC MODÉRATION.



Le mensuel des dirigeants & leaders d'opinion

Prochaine édition

5^{ème} anniversaire
50^{ème} numéro

Une page se tourne

TOUJOURS +

- ✓ d'information
- ✓ de professionnalisme
- ✓ d'écoute
- ✓ de proximité



+241 01 44 11 62

ET ENCORE +

près de vous grâce à
nos réseaux sociaux

- ✓ newsletter hebdo
- ✓ facebook
- ✓ twitter
- ✓ site internet
- ✓ linkedin



WWW.ECONOMIE-GABON.COM

- facebook.com/economiegabon.plus
- twitter.com/EconomieGabon
- contact@economie-gabon.com

BP: 4562 Libreville Gabon
Siège social : 1474 Av, G. Pompidou
Libreville Immeuble B.I.C.P. Bord de mer
E-mail : contact@economie-gabon.com

Economie+ Gabon

& BUSINESS FINANCES

Prochaine édition

5^{ème} anniversaire
50^{ème} numéro

Une page se tourne

LE PÉRIODIQUE DES DIRIGEANTS ET LEADERS D'OPINION

MENSUEL GRATUIT, NE PEUT ÊTRE VENDU

L'ESSENTIEL

VIE ECONOMIQUE

ENERGIE ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES
Eclairer l'Afrique en lui fournissant de l'énergie



Lire p.4

Echanges commerciaux et intégration régionale en zone CEMAC



Lire p.6

SOCIAL & SOLIDAIRE

1^{ÈRE} FASHION WEEK GABONAISE
Réservez vos dates : du 6 au 11 juin pour profiter d'un événement haut en couleur



Lire p.17

EMPLOI & FORMATION

FOIRE AUX STAGES 2016
Le Mobile Banking, nouveau levier de croissance



Lire p.21

Dossier

AGRICULTURE AGROBUSINESS

**SEULE
L'AGRICULTURE
AFRICAINES
PEUT NOURRIR
L'AFRIQUE**

Agriculture et développement durable

Une agriculture, une biodiversité, une viabilité des écosystèmes forestiers

L'Afrique nourrit l'Afrique

Quand l'agriculture devient une passion

Interview du Directeur général de l'IGAD

Assurer la réinsertion sociale des jeunes dans des activités économiquement rentables

Lire pages 8 - 16

Dossier développé dans notre prochain numéro

50^{ÈME} NUMÉRO - 5^{ÈME} ANNIVERSAIRE - EDITION SPÉCIALE

N°50
JUIL
2016

